



Rapport Final

Couverture de taux d'intérêts

PLAYERS

23 décembre 2025

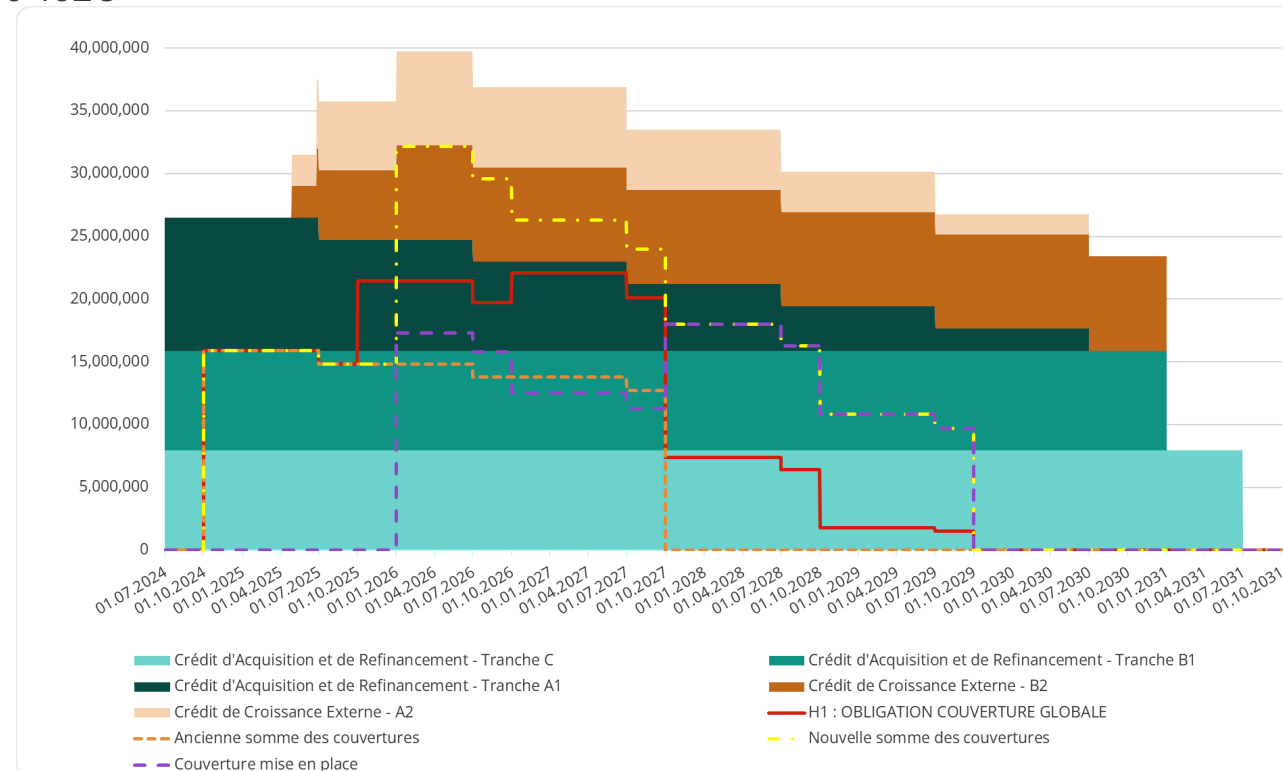


KERIUS Finance SAS
Conseiller en Investissements Financiers
Membre de l'ANACOFI CIF- Association agréée par l'AMF - ORIAS N° 13000716

EXECUTIVE NOTE PLAYERS



- **Stratégie de couverture mise en place** : Cap 3% - 90% du 02.01.2026 au 01.10.2026 puis 80% jusqu'au 01.10.2027 puis 60% jusqu'au 02.10.2028 puis 40% jusqu'au 01.10.2029.
- **Banque de couverture** : Palatine
- **Prime lissée de la couverture** : 0.141%
- **Equivalent en € de la prime lissée** : 75'673€
- **Honoraires Kerius Finance** : 14'000€
- **Economies réalisées** : 100'462€

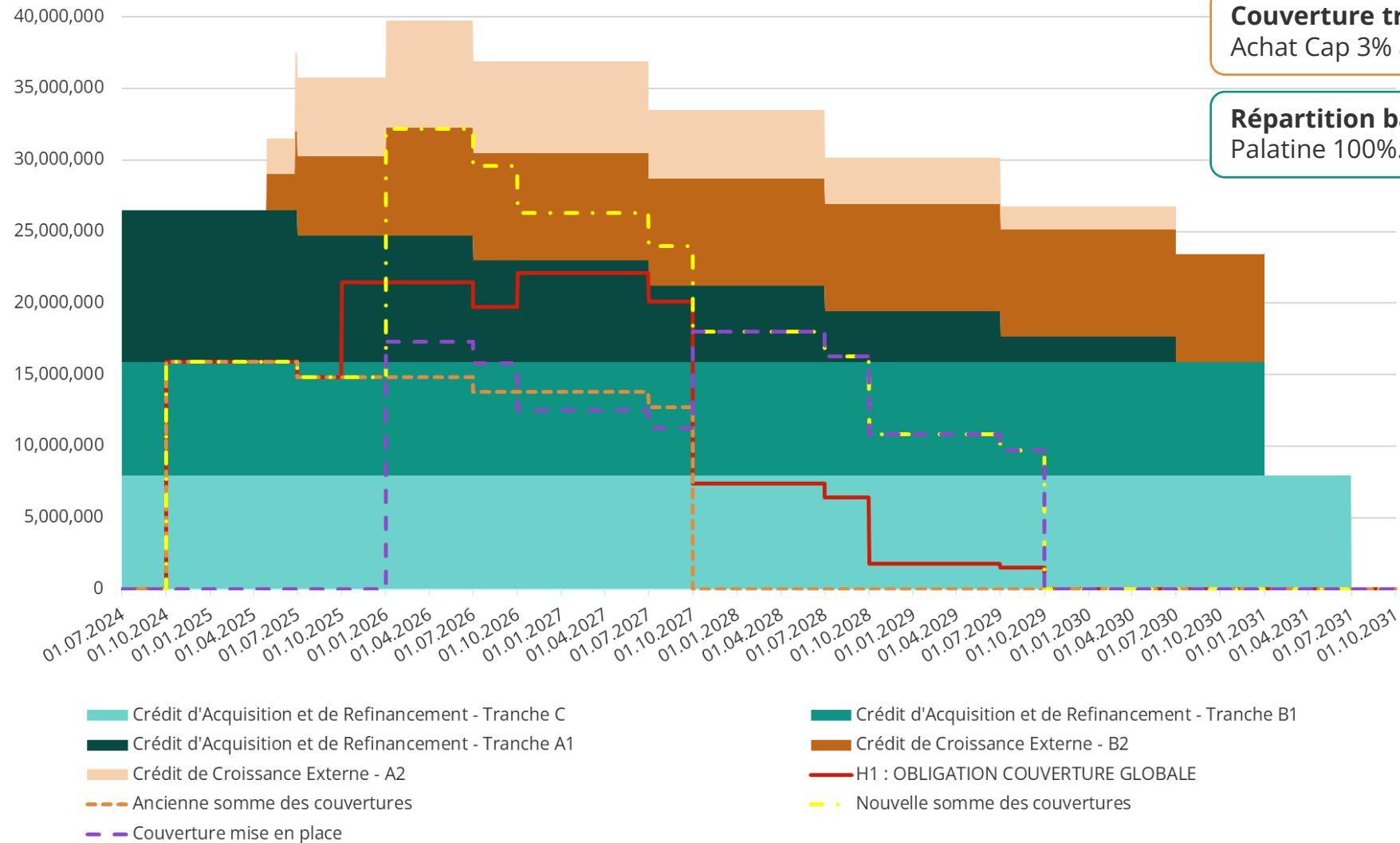


Les différents rapports produits pendant la mission ainsi que les rapports de valorisation sont disponibles à la demande.

Résumé des décisions prises

- Nouvelle couverture mise en place sur un horizon de 3.75 ans pour réduire la sensibilité du groupe aux variations de taux d'intérêts, y compris négatifs, avec un objectif de couverture Cash Flow Hedge (couverture de flux futurs).
- Un cap avec plafond (strike) à 3% a été mis en place pour limiter le taux de financement sur la partie couverte en complément des couvertures existantes. Ces produits prennent en compte le plancher à 0% sur les financements.
- Les anciennes couvertures ont été conservées car elles correspondent à l'objectif de couverture.

Cartographie après nouvelle couverture



Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : ARKEA, PALATINE, BNP, CE, LCL, LBP, EIFFEL Apolline, EIFFEL Croissance Directe

Crédit d'Acquisition et de Refinancement : 26'500'000€ tirés le 01/07/2024 :

Tranche A1 : €10'600'000, amort. linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tranche B1 : €7'950'000, amort. in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Tranche C : €7'950'000, amort. in fine, échéance 01/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,25%.

Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés : €15'000'000

Tranche A2 : €2'500'000 tirés le 28/04/2025, €3'000'000 tirés le 26/06/2025, amort. linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tirage du delta de €2'000'000 d'ici au 31/12/2025.

Tranche B2 : €2'500'000 tirés le 28/04/2025, €3'000'000 tirés le 26/06/2025, amort. in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Tirage du delta de €2'000'000 d'ici au 31/12/2025.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de **l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5%** par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une **durée minimum de 3 ans** et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme **de (i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement**, devant être conclu dans les **6 mois de la Date de Réalisation**, et **(ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** à cette date, devant être conclus **dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation**.

→ **Prêt d'Acquisition et de Refinancement :** 01/01/2025

→ **Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés :** 01/10/2025

Banques de couverture : PALATINE

Couvertures existantes :

CAP 2,5% Palatine : départ 01/10/2024, échéance 01/10/2027, amortissement spécifique, notionnel €15'900'000. Prime lissée de 0.3140%.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : ARKEA, PALATINE, BNP, CE, LCL, LBP, EIFFEL Apolline, EIFFEL Croissance Directe

Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé : €20'000'000 : Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de **l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5%** par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une **durée minimum de 3 ans** et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme **de (i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement**, devant être conclu dans les **6 mois de la Date de Réalisation**, et **(ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** à cette date, devant être conclus **dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation**.

→ **Prêt d'Acquisition et de Refinancement :**
01/01/2025

→ **Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés :** **01/10/2025**

Banques de couverture : PALATINE

Couvertures existantes :

CAP 2,5% Palatine : départ 01/10/2024, échéance 01/10/2027, amortissement spécifique, notionnel €15'900'000. Prime lissée de 0.3140%.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Détail de la couverture réalisée

Cap à prime lissée :

Banque : Palatine

Cours d'exercice : 3% (strike / taux plafond)

Date de transaction : 23/12/2025

Date de début : 02.01.2026

Date de fin : 01.10.2029

Index : Euribor 3 Mois

Base : Actual/360

Nominal de départ : €17'320'000 amortissements spécifiques, cf. tableau en annexe

Prime annuelle à payer trimestriellement jusqu'au 01/10/2029 : **0.141%**, correspondant à une prime payée à la mise en place (up-front) de **€75'673**.

Primes à payer

Couverture Palatine

Fixing	Début	Fin	Paielement	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	17,320,000	6,037	-69,636
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	17,320,000	6,173	-63,463
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	15,800,000	5,693	-57,769
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	12,513,334	4,656	-53,113
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	12,513,334	4,264	-48,850
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	12,513,334	4,460	-44,390
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	11,280,000	4,065	-40,325
29.09.2027	01.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	18,000,001	6,627	-33,698
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	18,000,001	6,416	-27,283
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	18,000,001	6,416	-20,867
29.06.2028	03.07.2028	02.10.2028	02.10.2028	16,280,002	5,802	-15,065
28.09.2028	02.10.2028	02.01.2029	02.01.2029	10,853,334	3,911	-11,154
28.12.2028	02.01.2029	03.04.2029	03.04.2029	10,853,334	3,868	-7,285
28.03.2029	03.04.2029	02.07.2029	02.07.2029	10,853,334	3,826	-3,460
28.06.2029	02.07.2029	01.10.2029	01.10.2029	9,706,668	3,460	0

Prime lissée

0.141%

Total à payer

75,673

Tableaux d'amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche C		Crédit de Croissance Externe - A2		Crédit de Croissance Externe - B2		TOTAL DETTE	COUVER- TURE EXISTANTE Cap 2.5% PALATINE	COUVER- TURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	Obligation Couverture : Crédit d'Acqui- sition et de Refi	Obligation Couverture : Crédit de Croissance Externe Autorisé	H1 : OBLIGA- TION COUVER- TURE GLOBALE	Minimum restant à couvrir	Nouvelle somme des couvertures	Couverture mise en place
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD										
01.07.2024	01.10.2024	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	0	0				0	0	0	0
01.10.2024	01.01.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	15,900,000	0
01.01.2025	01.04.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	15,900,000	0
01.04.2025	28.04.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	15,900,000	0
28.04.2025	26.06.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	-2,500,000	2,500,000	-2,500,000	2,500,000	31,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	15,900,000	0
26.06.2025	01.07.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	-3,000,000	5,500,000	-3,000,000	5,500,000	37,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	15,900,000	0
01.07.2025	01.10.2025	1,766,666	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	0	5,500,000	0	5,500,000	35,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000		14,840,000	0	14,840,000	0
01.10.2025	01.01.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	0	5,500,000	0	5,500,000	35,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000	6,600,000	14,840,000	0
01.01.2026	01.04.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	-2,000,000	7,500,000	-2,000,000	7,500,000	39,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000	6,600,000	32,160,001	17,320,000
01.04.2026	01.07.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	0	7,500,000	0	7,500,000	39,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000	6,600,000	32,160,001	17,320,000
01.07.2026	01.10.2026	1,766,666	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	1,100,000	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	5,940,000	19,720,001	5,940,000	29,580,001	15,800,000
01.10.2026	01.01.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	0	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001	8,340,000	26,293,334	12,513,334
01.01.2027	01.04.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	0	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001	8,340,000	26,293,334	12,513,334
01.04.2027	01.07.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	0	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001	8,340,000	26,293,334	12,513,334
01.07.2027	01.10.2027	1,766,666	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	12,720,001	12,720,001	60%	12,720,001	7,380,000	20,100,001	7,380,000	24,000,002	11,280,000
01.10.2027	01.01.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	0	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	0	0	60%		7,380,000	7,380,000	7,380,000	18,000,001	18,000,001
01.01.2028	01.04.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	0	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	0	0	60%		7,380,000	7,380,000	7,380,000	18,000,001	18,000,001
01.04.2028	01.07.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	0	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	0	0	60%		7,380,000	7,380,000	7,380,000	18,000,001	18,000,001
01.07.2028	01.10.2028	1,766,666	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0	60%		6,420,000	6,420,000	6,420,000	16,280,002	16,280,002
01.10.2028	01.01.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	0	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0	60%		1,800,000	1,800,000	1,800,000	10,853,334	10,853,334
01.01.2029	01.04.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	0	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0	60%		1,800,000	1,800,000	1,800,000	10,853,334	10,853,334
01.04.2029	01.07.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	0	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0	60%		1,800,000	1,800,000	1,800,000	10,853,334	10,853,334
01.07.2029	01.10.2029	1,766,666	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0	60%		1,500,000	1,500,000	1,500,000	9,706,668	9,706,668
01.10.2029	01.01.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	0	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0				0	0	0	0
01.01.2030	01.04.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	0	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0				0	0	0	0
01.04.2030	01.07.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	0	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0				0	0	0	0
01.07.2030	01.10.2030	1,766,670	0	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	0	0	7,500,000	23,400,000	0	0				0	0	0	0
01.10.2030	01.01.2031	0	0	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	7,500,000	23,400,000	0	0				0	0	0	0
01.01.2031	01.04.2031	0	0	7,950,000	0	0	7,950,000	0	0	7,500,000	0	7,950,000	0	0				0	0	0	0
01.04.2031	01.07.2031	0	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0	7,950,000	0	0				0	0	0	0
01.07.2031	01.10.2031	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0	0	0	0	0				0	0	0	0

Analyse de Retour sur Investissement

Outre les aspects qualitatifs (analyses et choix de la stratégie la plus adaptée) et le gain de temps durant le processus, la prestation de KERIUS Finance a permis de générer les économies suivantes en permettant d'obtenir un taux de couverture inférieur à la pratique habituelle des banques pour ce montant :

Valeur 1 BP	5,369
-------------	-------

Palatine

Economies totales

100,462

Taux/Prix sans marge bancaire	68,757
-------------------------------	--------

Prix avec marge bancaire standard *	176,136
-------------------------------------	---------

Marge bancaire standard (20 points de base) *	107,379
---	---------

Prix final	75,673
------------	--------

Marge finale	6,916
--------------	-------

* La marge standard prise par les banques dans ce contexte est de 20 à 25 points de base sur un taux ou une prime lissée par rapport au taux/prix sans marge utilisé ci-dessus. Une marge de 20 points de base est utilisée pour cette comparaison.

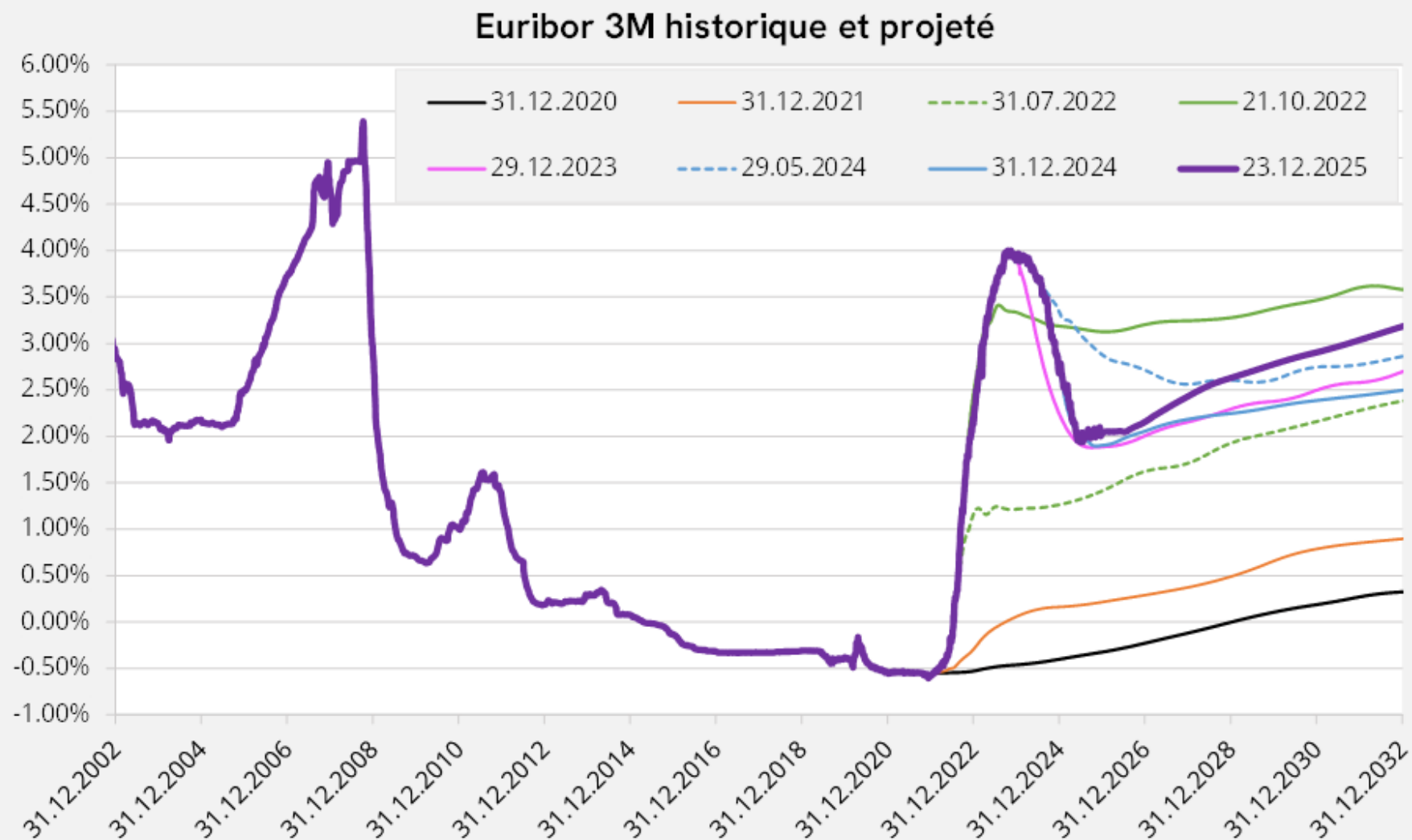
Les économies totales sont réalisées en trois étapes de manière "coopérative" avec la banque:

- Choix du produit optimal: des produits similaires sont souvent "margés" différemment (notamment swap flooré vs cap 0%)
- Négociations préliminaires avant cotations de sélection (explication de la méthode KERIUS et de la marge cible pour être sélectionné)
- Négociation finale en fin de processus

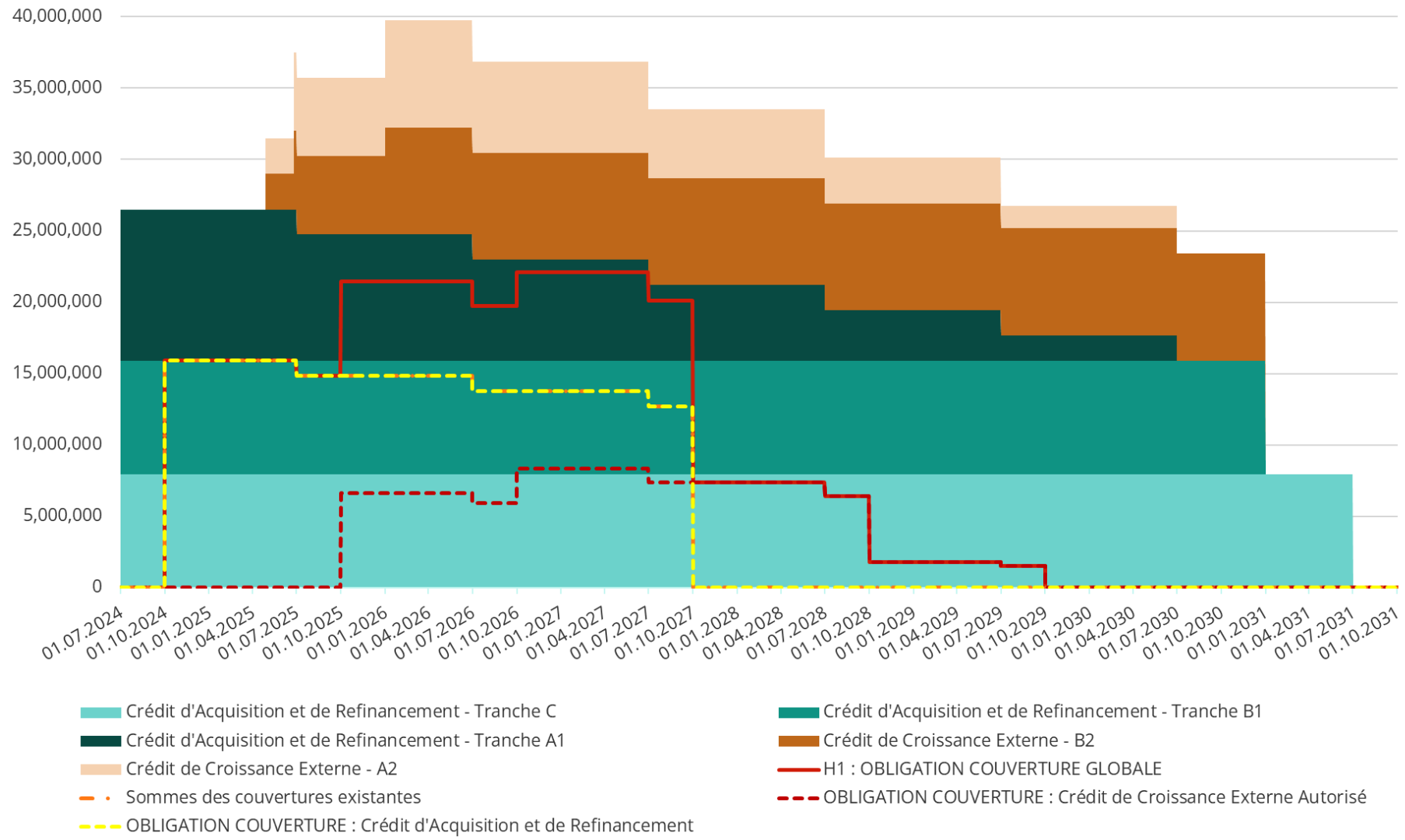
Annexes

- Données de marché : Euribor historique et projeté
- Rappel: Extrait de rapports d'analyse et simulations
- Clauses contractuelles
- Rappel : différents types de couverture

Données de marché (23/12/2025)



Cartographie des dettes



Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : ARKEA, PALATINE, BNP, CE, LCL, LBP, EIFFEL Apolline, EIFFEL Croissance Directe

Crédit d'Acquisition et de Refinancement : 26'500'000€ tirés le 01/07/2024 :

Tranche A1 : €10'600'000, amort. linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tranche B1 : €7'950'000, amort. in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Tranche C : €7'950'000, amort. in fine, échéance 01/07/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 4,25%.

Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés : €15'000'000

Tranche A2 : €2'500'000 tirés le 28/04/2025, €3'000'000 tirés le 26/06/2025, amort. linéaire annuel, échéance 01/07/2030, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,25%.

Tirage du delta de €2'000'000 d'ici au 31/12/2025.

Tranche B2 : €2'500'000 tirés le 28/04/2025, €3'000'000 tirés le 26/06/2025, amort. in fine, échéance 01/01/2031, floor 0% sur Euribor 3 mois + 2,75%.

Tirage du delta de €2'000'000 d'ici au 31/12/2025.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de **l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5%** par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une **durée minimum de 3 ans** et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme **de (i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement**, devant être conclu dans les **6 mois de la Date de Réalisation**, et **(ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** à cette date, devant être conclus **dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation**.

→ **Prêt d'Acquisition et de Refinancement** : 01/01/2025

→ **Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** : 01/10/2025

Banques de couverture : ARKEA, PALATINE, BNP, CE, LCL, BANQUE POSTALE.

Couvertures existantes :

CAP 2,5% Palatine : départ 01/10/2024, échéance 01/10/2027, amortissement spécifique, notionnel €15'900'000. Prime lissée de 0.3140%.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Extrait des rapports d'analyse produits durant la mission

Caractéristiques des dettes

Financements :

Prêteurs : ARKEA, PALATINE, BNP, CE, LCL, LBP, EIFFEL Apolline, EIFFEL Croissance Directe

Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé : €20'000'000 : Non pris en compte dans l'analyse.

Obligation de couverture :

L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de **l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5%** par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une **durée minimum de 3 ans** et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme **de (i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement**, devant être conclu dans les **6 mois de la Date de Réalisation**, et **(ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** à cette date, devant être conclus **dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation**.

→ **Prêt d'Acquisition et de Refinancement** : 01/01/2025

→ **Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés** : 01/10/2025

Banques de couverture : ARKEA, PALATINE, BNP, CE, LCL, BANQUE POSTALE.

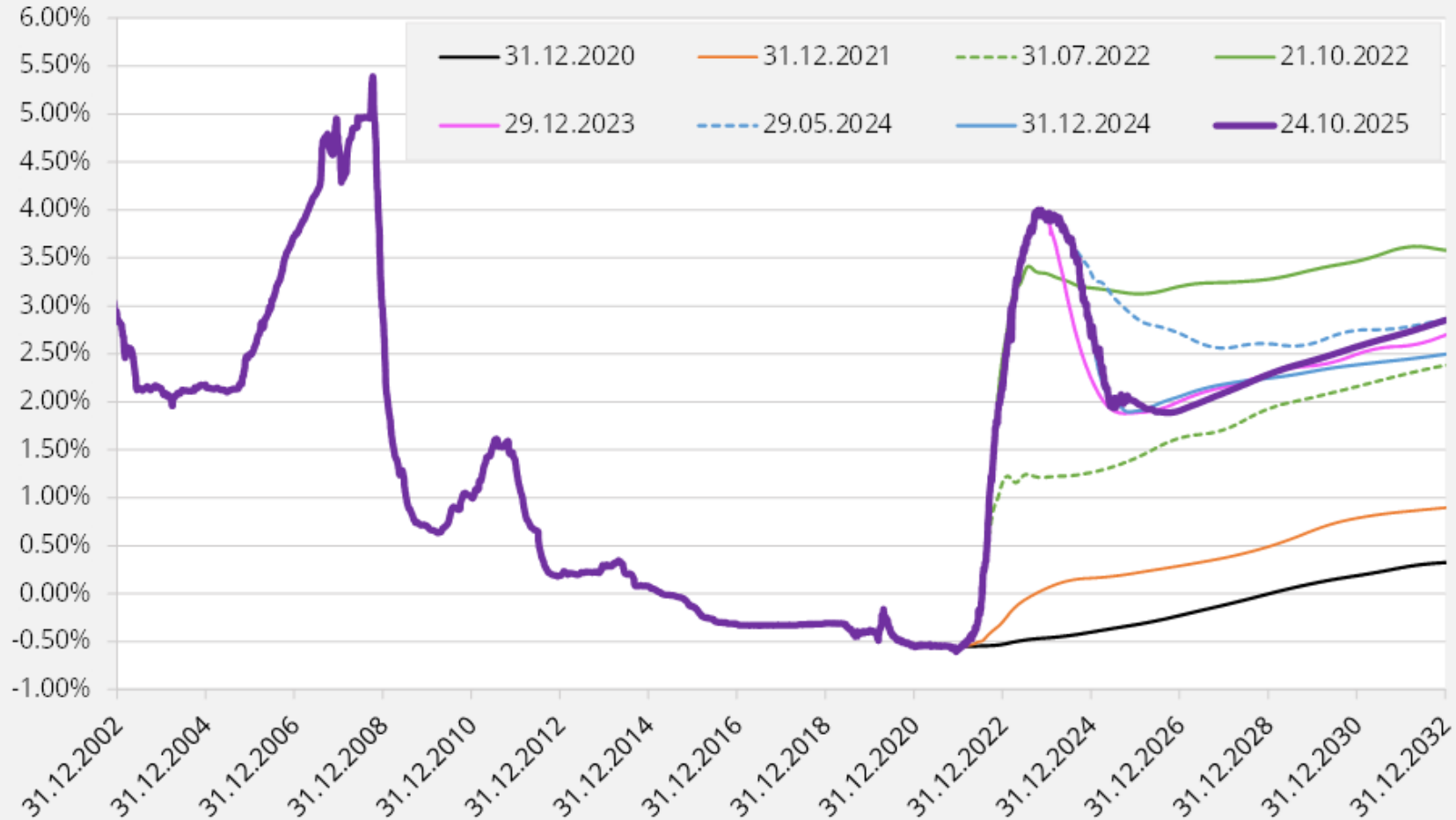
Couvertures existantes :

CAP 2,5% Palatine : départ 01/10/2024, échéance 01/10/2027, amortissement spécifique, notionnel €15'900'000. Prime lissée de 0.3140%.

En cas de couverture d'un crédit qui n'est pas encore tiré à la date de couverture : vérifier que le contrat le permet ou demander l'autorisation à la Banque arrangeuse car il est généralement interdit de couvrir plus de 100% des dettes tirées.

Données de marché

Euribor 3M historique et projeté

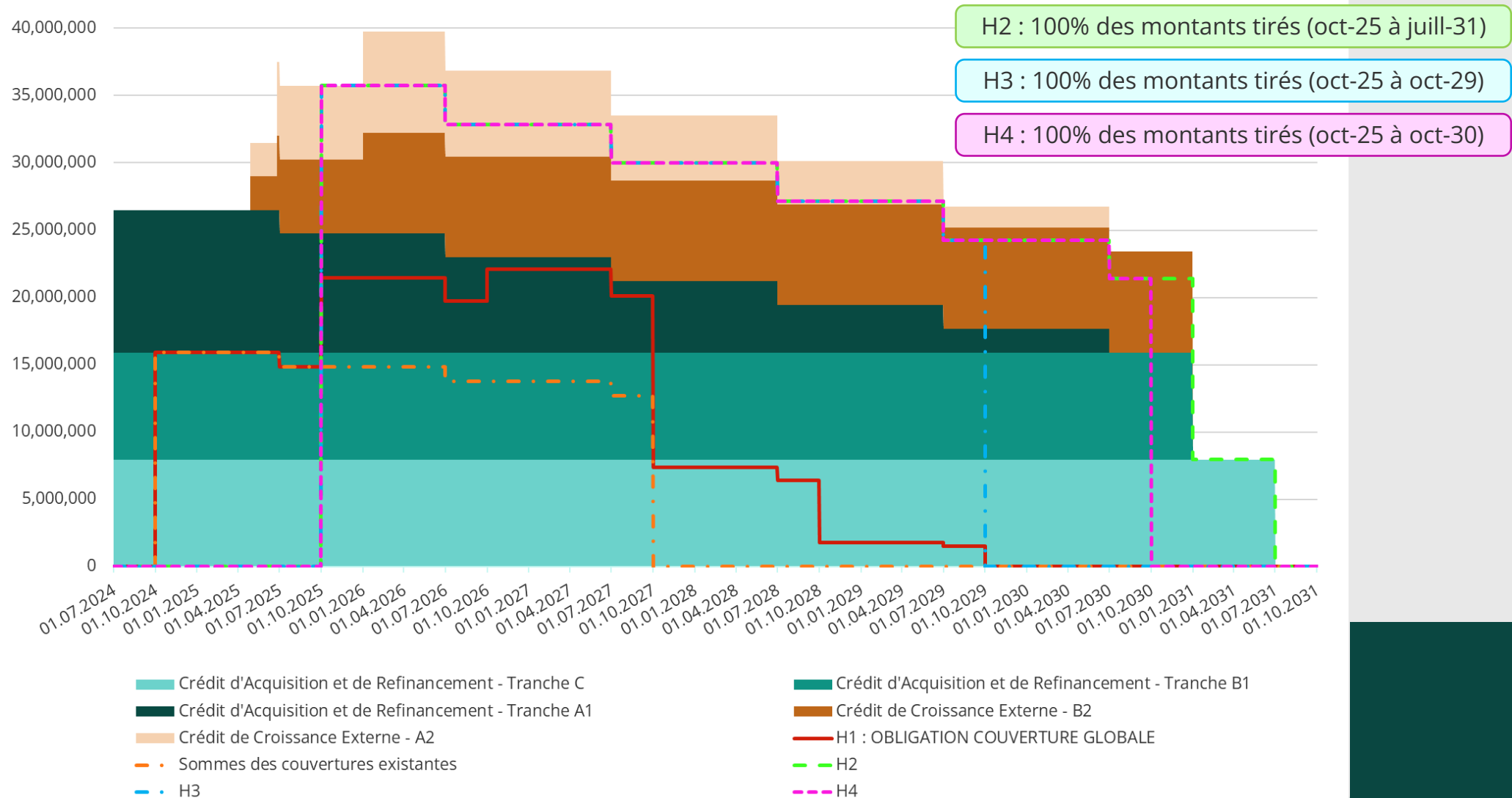


Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier le prix des couvertures significativement.

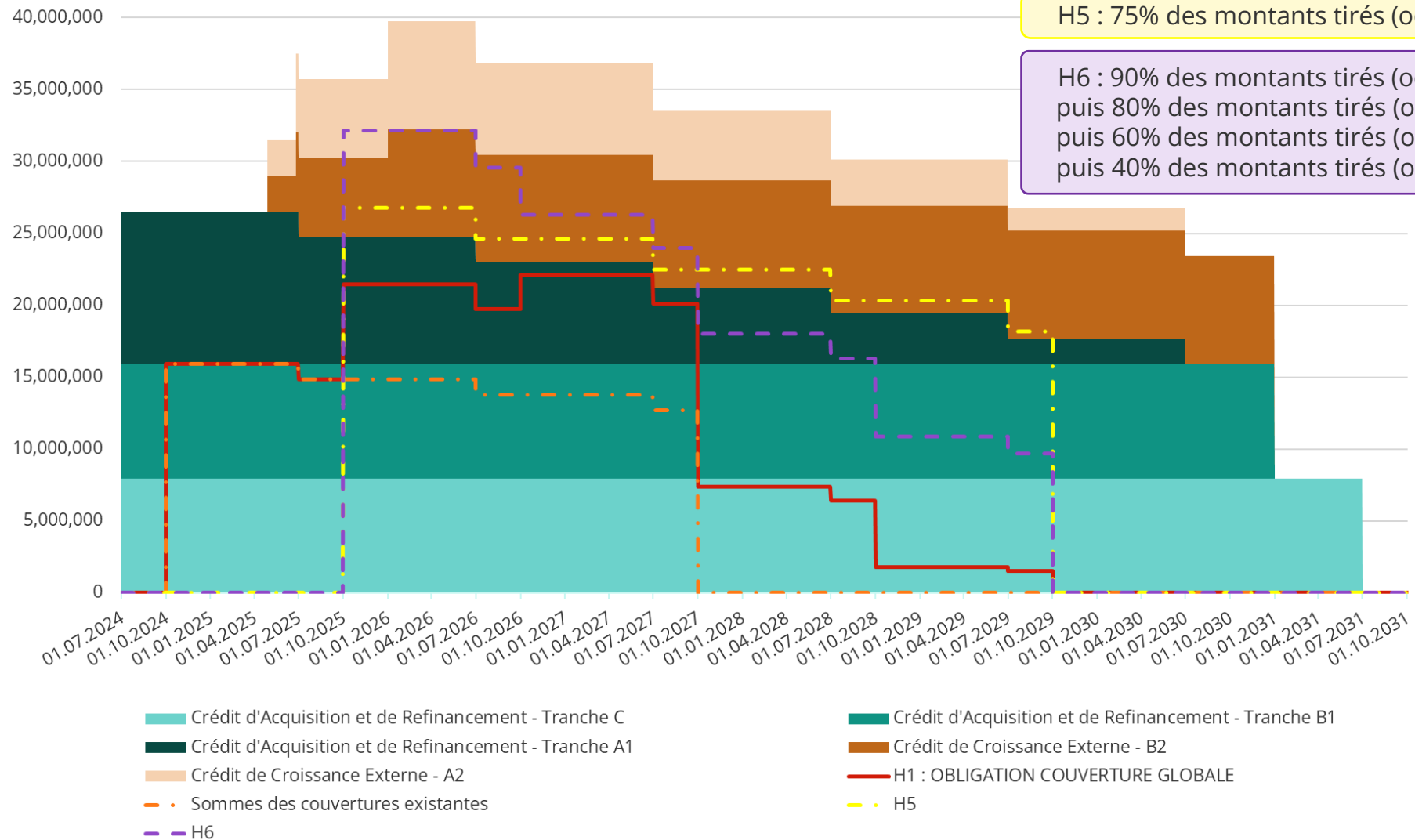
Le prix des couvertures bouge quotidiennement de +/-10 ou 15 points de base

Depuis le Covid, les services juridiques des banques sont saturés et les délais de mise en place ont été sensiblement rallongés. Plusieurs démarches ne peuvent être lancées qu'après le choix de la banque par le client. C'est pourquoi, il faut compter un délai entre 2 et 4 semaines entre l'appel d'offres et la mise en place de la couverture.

Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Nouvelles couvertures : Différents montants et horizons possibles



Produits non recommandés

COUVERTURE	H1 bis	H2 bis	H3 bis	H4 bis	H5 bis	H6 bis
Valeur 1bp en EUR	2,374	12,949	9,616	12,003	6,500	5,812
Swap sans Floor	2.13%	2.29%	2.20%	2.27%	2.22%	2.17%
Swap avec Floor	2.13%	2.31%	2.21%	2.28%	2.23%	2.18%

Les produits de couverture de taux d'intérêts sont nombreux. Il existe certains produits que nous ne recommandons pas ou plus pour différentes raisons, relatives à un problème d'efficacité ou de comptabilisation (parfois les deux sont liés) ou de rentabilité comparative. Des fiches « produits » sont disponibles en annexe de ce rapport afin de préciser les mécanismes et leurs avantages / inconvénients intrinsèques.

Voici une liste (non exhaustive) des produits que nous ne recommandons pas et les raisons :

▪ Swap de taux (simple et flooré) :

- Simple : toxique dans un contexte de taux négatif et donc peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs, ce qui implique d'enregistrer les variations de valeur liquidative du produit en résultat financier à chaque clôture
- Flooré : marge bancaire accrue pour un produit équivalent au Cap 0%, mais vendu plus cher la plupart du temps pour des raisons propres aux banques

▪ Tunnel d'options (achat de cap / vente de floor) :

- Ne garantit pas un taux plafond en cas de taux négatifs car le financement intègre déjà un plancher/floor à 0%, qui induit une hausse du taux de financement global en cas de baisse des taux Euribor en zone négative. A ce titre, le produit peut être déqualifié et considéré comme produit spéculatif par les CAC de l'entreprise même en période de taux positifs (au même titre que le swap simple).

▪ Cap à barrière désactivante :

- Ne garantit pas un taux plafond, donc à ce titre n'est pas un produit de couverture et doit être considéré comme spéculatif par les CAC

▪ Cap à barrière activante :

- Marge bancaire accrue et produit intéressant sur des très gros montants seulement pour absorber les coûts bancaires additionnels

▪ Cap Spread (ex: achat de cap 1% / vente de cap 3%) :

- Ne garantit pas un taux plafond et n'est jamais un produit de couverture en cas de scénario de taux fortement défavorable, donc à ce titre peut être considéré comme spéculatif par les CAC.

Produits recommandés

COUVERTURE	H1 bis	H2 bis	H3 bis	H4 bis	H5 bis	H6 bis
Durée	4 ans	5.75 ans	4 ans	5 ans	4 ans	4 ans
Indice	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M	Euribor 3M
Notionnel départ	6,600,000	20,893,334	20,893,334	20,893,334	11,960,000	17,320,000
Début de période	01.10.2025	01.10.2025	01.10.2025	01.10.2025	01.10.2025	01.10.2025
Fin de période	01.10.2029	01.07.2031	01.10.2029	01.10.2030	01.10.2029	01.10.2029
Valeur 1bp en EUR	2,374	12,949	9,616	12,003	6,500	5,812

Prime d'option lissée						
Cap 0% annualisé	2.13%	2.31%	2.21%	2.28%	2.23%	2.18%
Taux financement Max	2.13%	2.31%	2.21%	2.28%	2.23%	2.18%

Cap 2% annualisé	0.33%	0.56%	0.43%	0.52%	0.46%	0.38%
Taux financement Max	2.33%	2.56%	2.43%	2.52%	2.46%	2.38%

Cap 2.5% annualisé	0.19%	0.36%	0.26%	0.33%	0.28%	0.22%
Taux financement Max	2.69%	2.86%	2.76%	2.83%	2.78%	2.72%

Cap 3% annualisé	0.13%	0.24%	0.17%	0.22%	0.19%	0.15%
Taux financement Max	3.13%	3.24%	3.17%	3.22%	3.19%	3.15%

Prime des options en EUR						
Cap 0%	491,100	2,827,000	2,037,100	2,600,900	1,385,700	1,222,100
Cap 2%	76,300	680,700	399,300	595,700	286,800	214,000
Cap 2.5%	42,800	437,300	239,000	376,300	173,200	126,000
Cap 3%	29,500	299,200	160,600	256,100	115,500	86,100

Marge bancaire estimée en points de base (BP) incluse dans les prix : **7 bps**

*bis : en complément de la couverture existante

H1 bis = H1 –couverture existante

Détail des stratégies :

H1 : 60% Capex (oct-25 à oct-29).

H2 : 100% des montants tirés (oct-25 à juill-31).

H3 : 100% des montants tirés (oct-25 à oct-29).

H4 : 100% des montants tirés (oct-25 à oct-30).

H5 : 75% des montants tirés (oct-25 à oct-29).

H6 : 90% des montants tirés (oct-25 à oct-26)
puis 80% des montants tirés (oct-26 à oct-27)
puis 60% des montants tirés (oct-27 à oct-28)
puis 40% des montants tirés (oct-28 à oct-29).

Cotations indicatives

Voir comparaison des profils de couverture en annexe.

Cotations indicatives sans marge bancaire ou avec marge bancaire estimée. Une marge bancaire non négociée se situe généralement entre 0,10% et 0,20%.

Les marchés sont actuellement très volatils et peuvent faire varier ces prix significativement.

**Tunnel : A noter que nous ne recommandons pas ce produit puisque le risque de perte est illimité car le financement est déjà flooré. En effet, le plancher du Tunnel doublonne celui du financement. Ceci engendre une perte en cas de baisse de taux ou de retour aux taux négatifs.
De plus, ce produit ne rentre pas dans le cadre de la comptabilité de couverture puisqu'il est considéré comme spéculatif.**

Indications pour comparer les cotations entre elles:

- Le taux de swap représente le taux de financement de la partie couverte de la dette (hors problème spécifique du floor en cas de taux négatifs).
- La prime annualisée du cap représente le coût à payer sur la durée pour bénéficier du plafond (strike). Le taux de financement global est alors plafonné à strike + prime annualisée. Le cap permet de bénéficier de taux Euribor plus faibles que le strike, pour autant que le strike soit supérieur au plancher inclus dans le financement couvert.
- En cas de revente du cap avant échéance, la prime lissée non payée reste due, mais de ce montant sera déduit la valeur résiduelle (mark to market / fair value) du cap, qui peut excéder le montant de la prime restant due (par exemple si les taux ont monté).

Illustration des paiements en prime lissée : H6 Cap 2,5%

Fixing	Début	Fin	Paie ment	Notionnel	Prime à payer	Restant à payer en cas de déboucement
29.09.2025	01.10.2025	02.01.2026	02.01.2026	17,320,000	9,696	-116,304
30.12.2025	02.01.2026	01.04.2026	01.04.2026	17,320,000	9,279	-107,025
30.03.2026	01.04.2026	01.07.2026	01.07.2026	17,320,000	9,488	-97,537
29.06.2026	01.07.2026	01.10.2026	01.10.2026	15,800,000	8,750	-88,787
29.09.2026	01.10.2026	04.01.2027	04.01.2027	12,513,334	7,156	-81,631
30.12.2026	04.01.2027	01.04.2027	01.04.2027	12,513,334	6,553	-75,078
30.03.2027	01.04.2027	01.07.2027	01.07.2027	12,513,334	6,855	-68,223
29.06.2027	01.07.2027	01.10.2027	01.10.2027	11,280,000	6,247	-61,976
29.09.2027	01.10.2027	03.01.2028	03.01.2028	18,000,001	10,185	-51,791
30.12.2027	03.01.2028	03.04.2028	03.04.2028	18,000,001	9,860	-41,931
30.03.2028	03.04.2028	03.07.2028	03.07.2028	18,000,001	9,860	-32,071
29.06.2028	03.07.2028	02.10.2028	02.10.2028	16,280,002	8,918	-23,153
28.09.2028	02.10.2028	02.01.2029	02.01.2029	10,853,334	6,011	-17,142
28.12.2028	02.01.2029	03.04.2029	03.04.2029	10,853,334	5,945	-11,197
28.03.2029	03.04.2029	02.07.2029	02.07.2029	10,853,334	5,880	-5,317
28.06.2029	02.07.2029	01.10.2029	01.10.2029	9,706,668	5,317	0

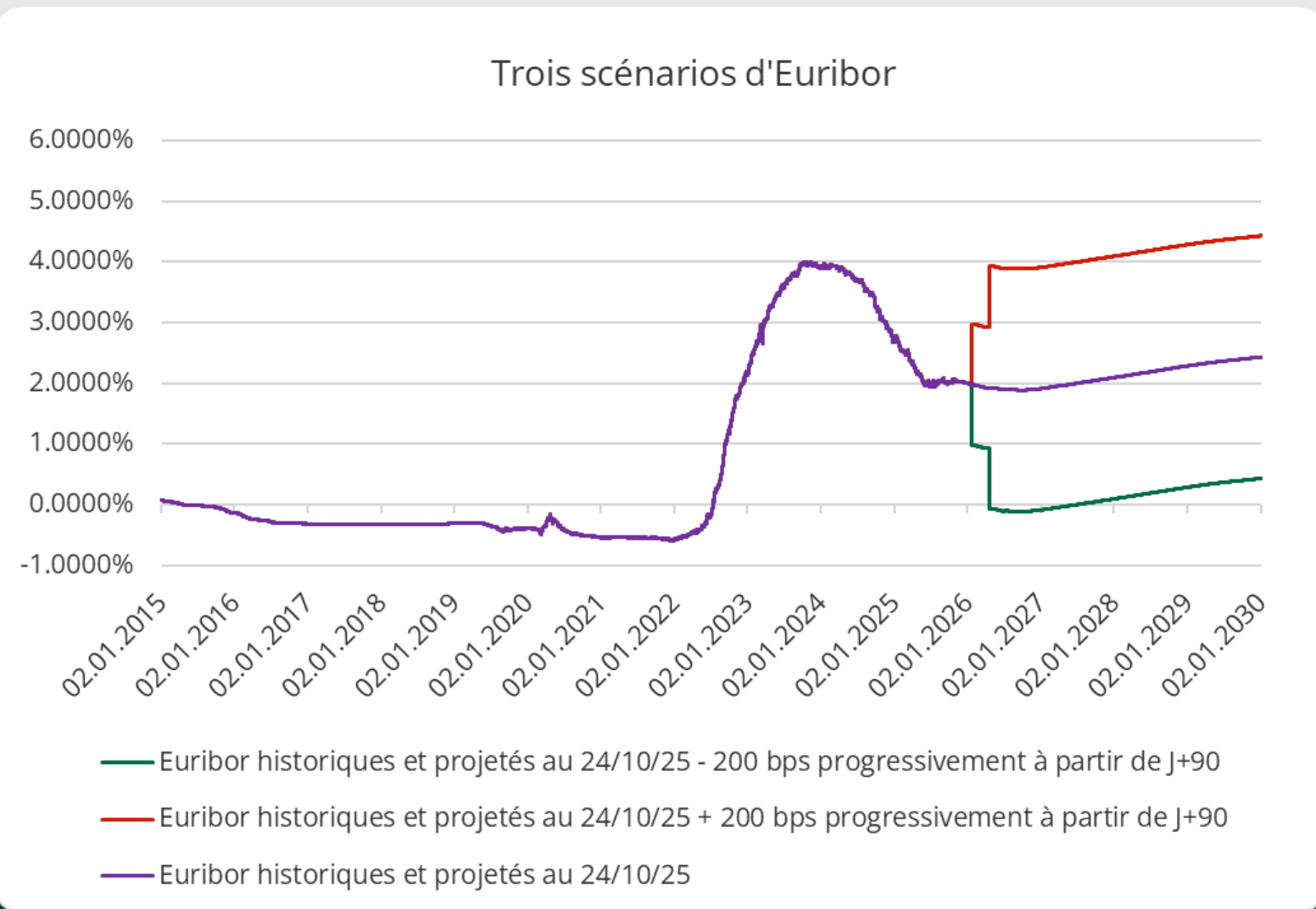
Prime lissée	0.22%
--------------	-------

Total à payer	126,000
---------------	---------

Simulation de frais financiers avec trois scénarios d'évolution des Euribor

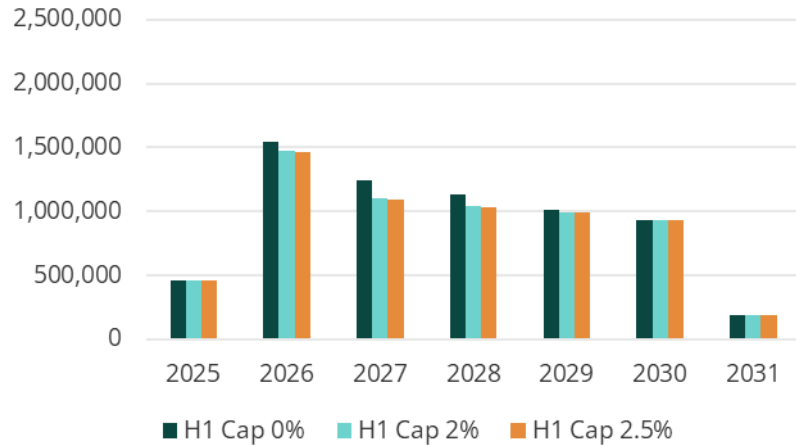
Toutes les simulations de frais financiers démarrent en **2025**.

Elles incluent la marge de crédit de **2,25%** (Crédit d'Acquisition et de Refinancement – Tranche A1 et Crédit CAPEX – Tranche A2), **2,75%** (Crédit d'Acquisition et de Refinancement – Tranche B1 et Crédit CAPEX – Tranche B2), **4,25%** (Crédit d'Acquisition et de Refinancement – Tranche C), l'impact de la variation des Euribor 3M, le coût de la couverture existante et le coût de la couverture à mettre en place.

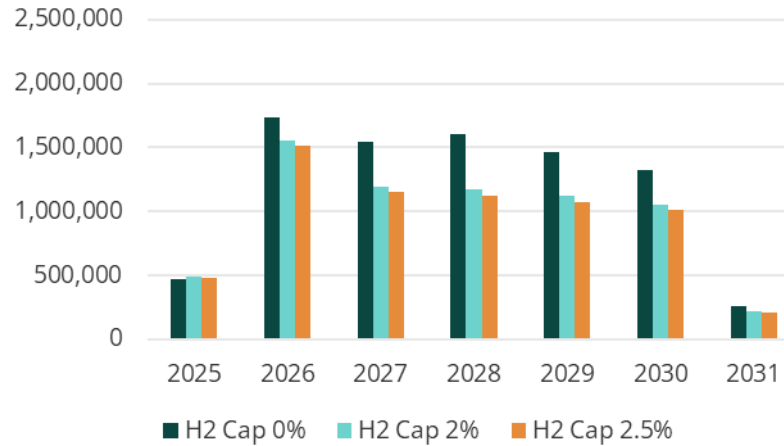


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés -2%

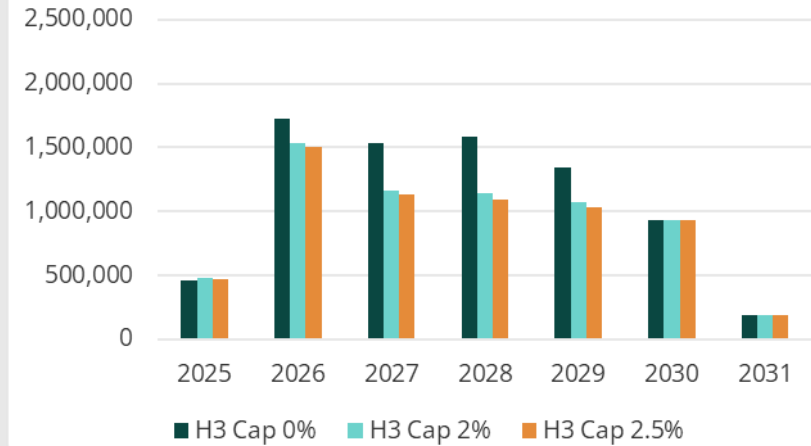
STRATEGIE H1



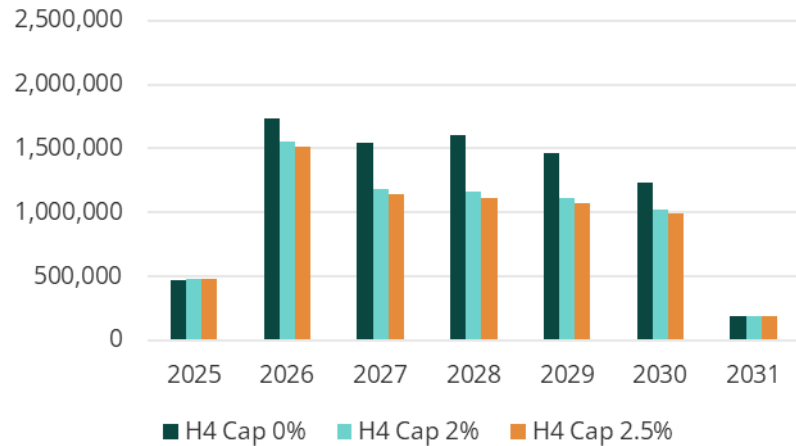
STRATEGIE H2



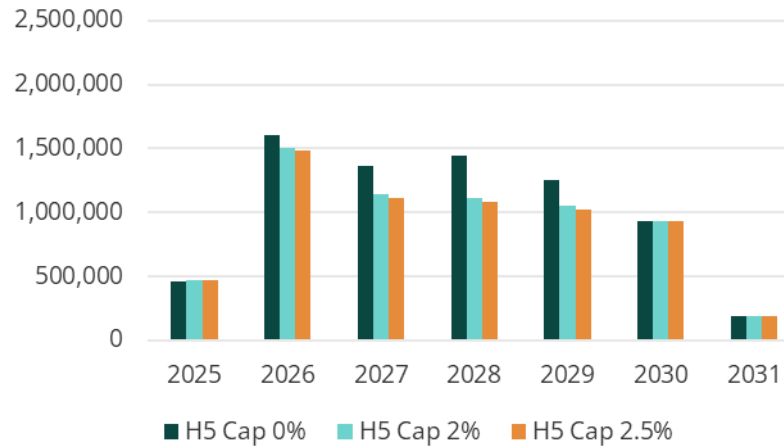
STRATEGIE H3



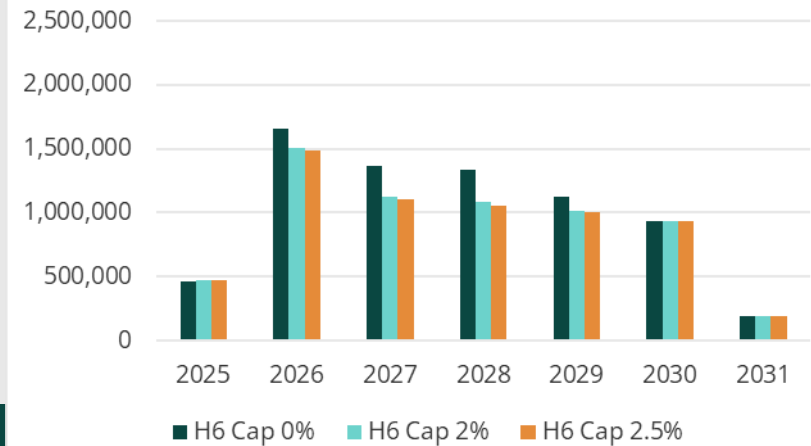
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

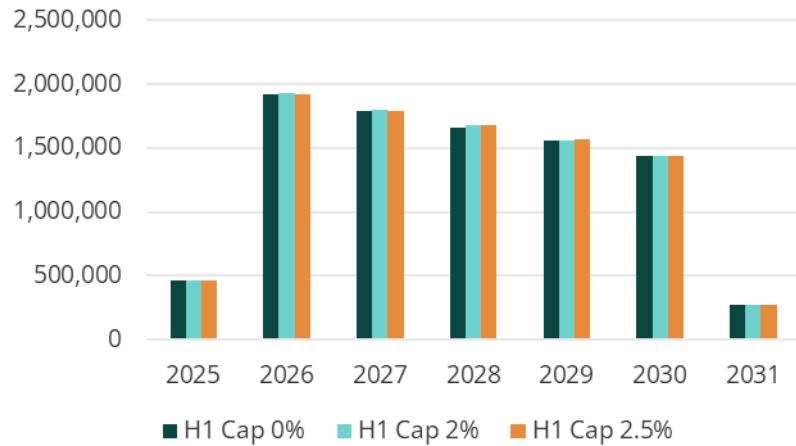


STRATEGIE H6

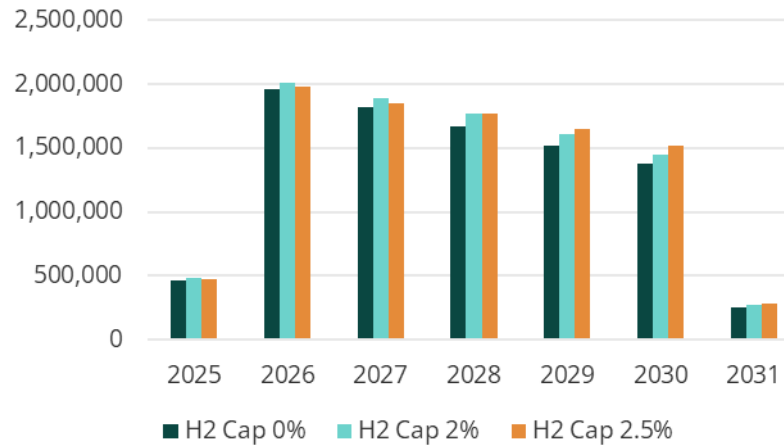


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés

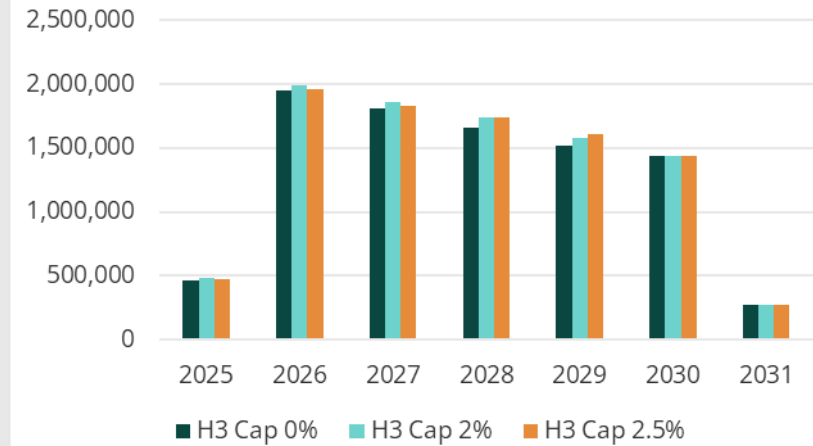
STRATEGIE H1



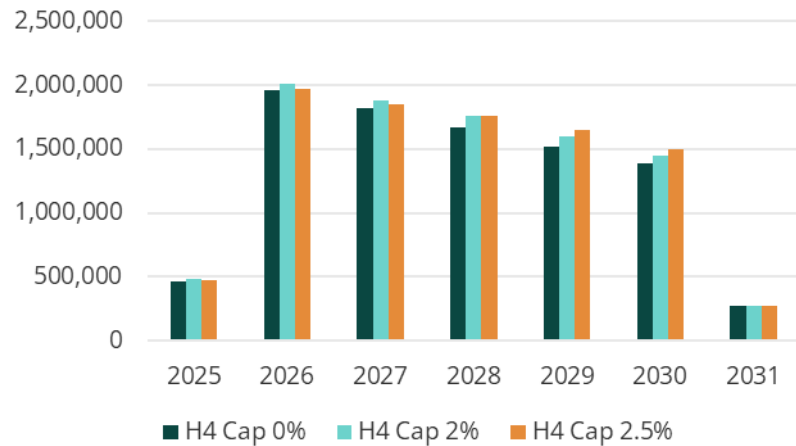
STRATEGIE H2



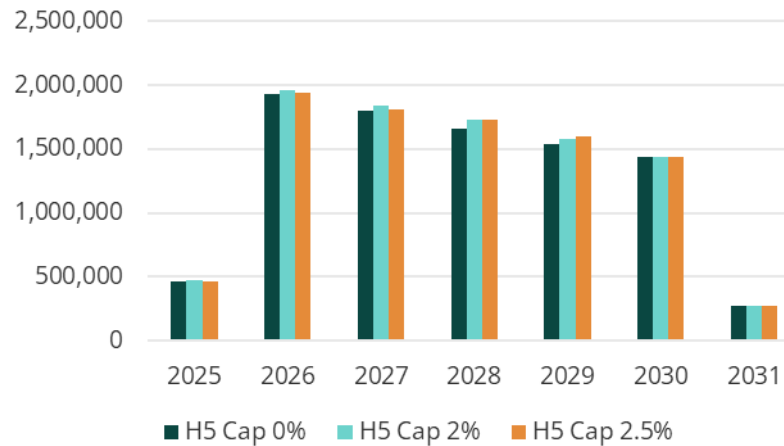
STRATEGIE H3



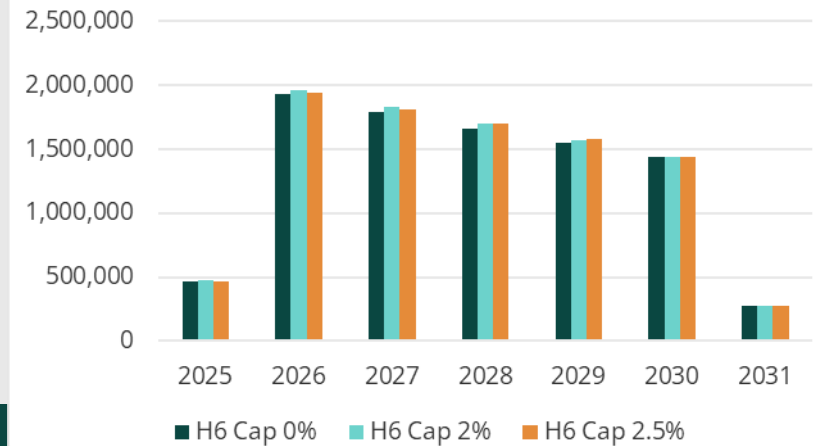
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5

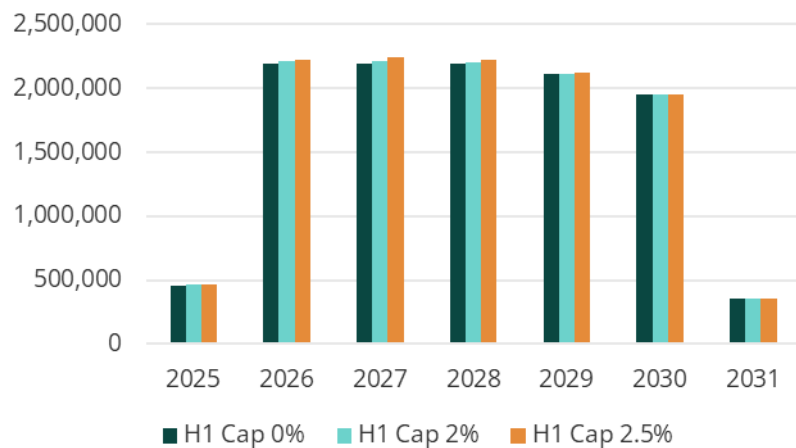


STRATEGIE H6

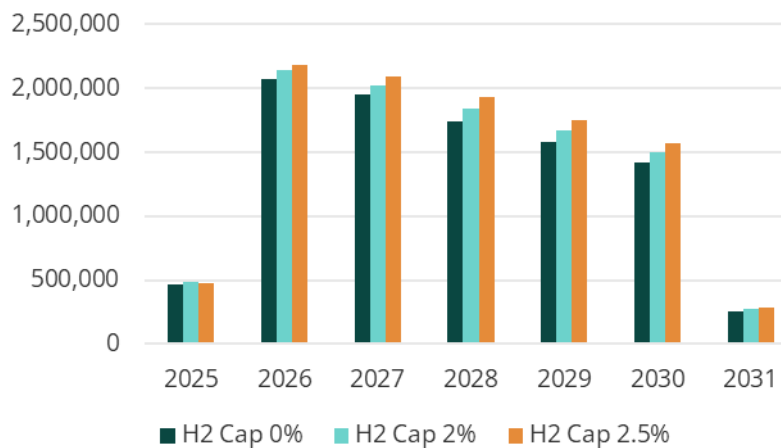


Simulation frais financiers selon la courbe des Euribor projetés +2%

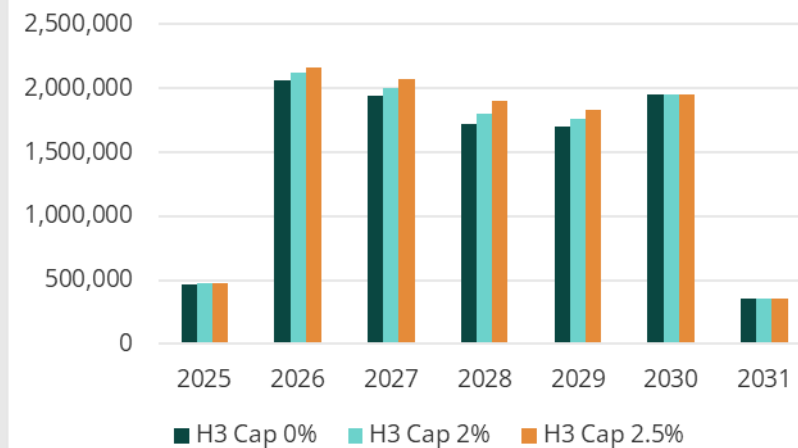
STRATEGIE H1



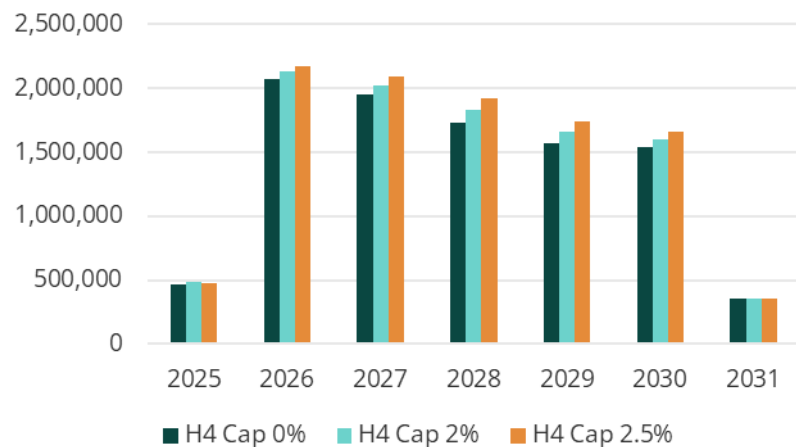
STRATEGIE H2



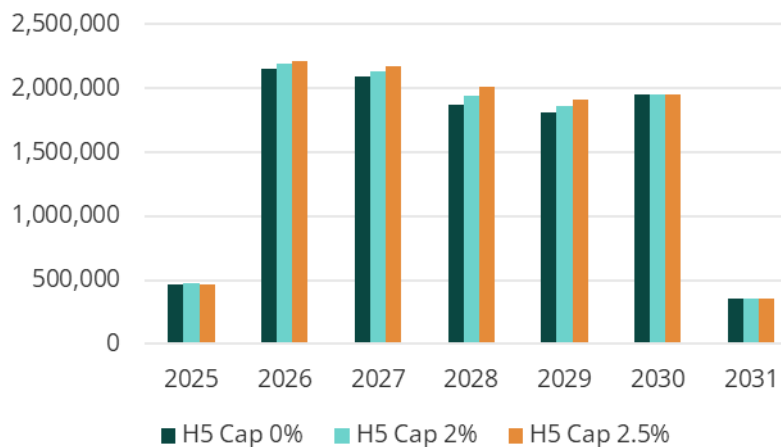
STRATEGIE H3



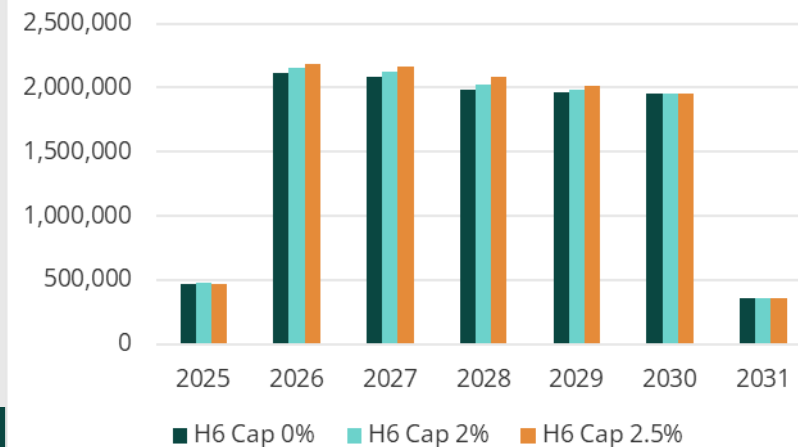
STRATEGIE H4



STRATEGIE H5



STRATEGIE H6



Synthèse simulation frais financiers

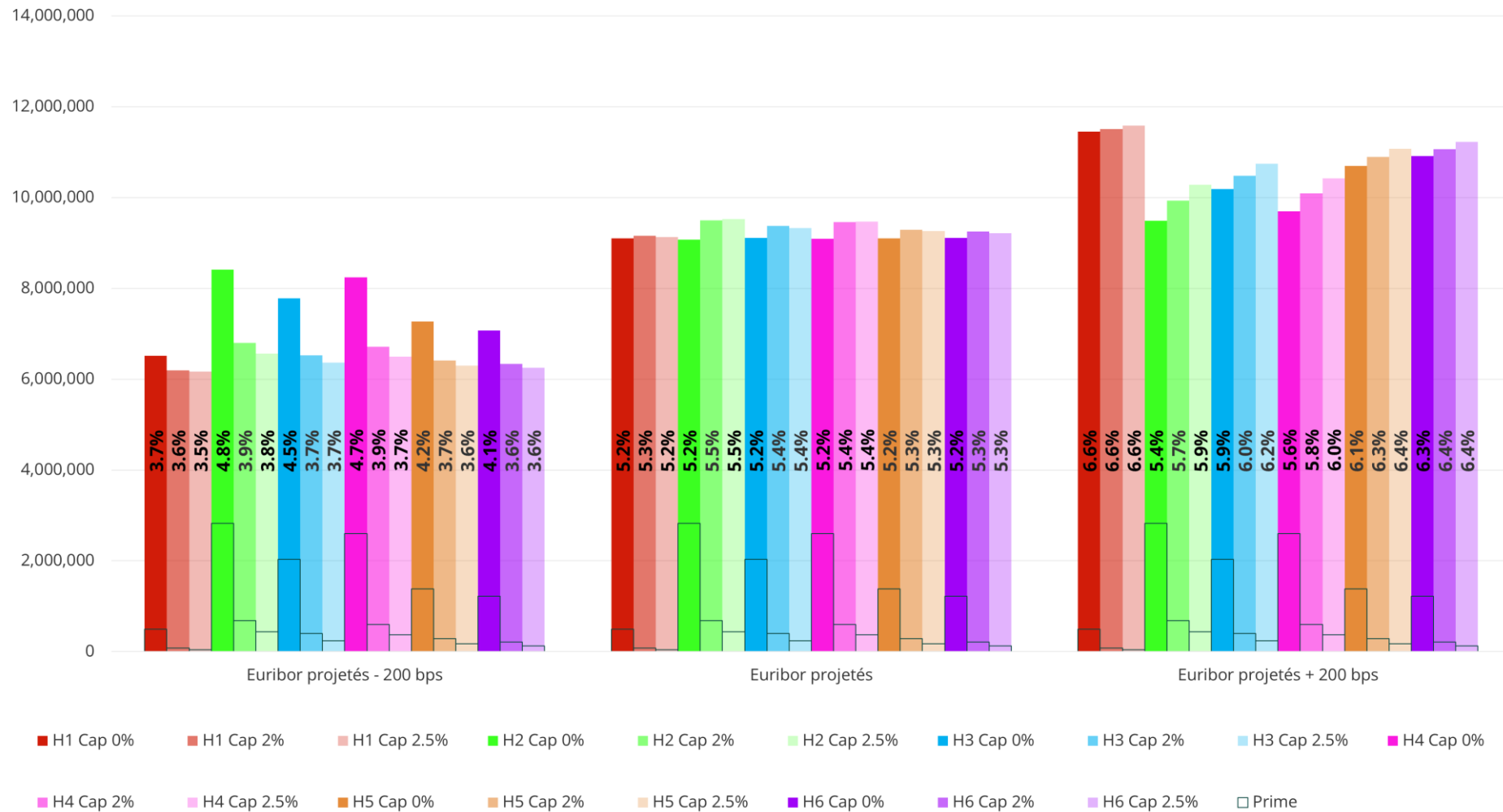
(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)

	STRATEGIE H1			STRATEGIE H2			STRATEGIE H3		
	H1 Cap 0%	H1 Cap 2%	H1 Cap 2.5%	H2 Cap 0%	H2 Cap 2%	H2 Cap 2.5%	H3 Cap 0%	H3 Cap 2%	H3 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	6,516,849	6,197,842	6,164,670	8,413,024	6,801,530	6,559,170	7,782,535	6,520,130	6,360,870
Euribor projetés	9,101,003	9,152,870	9,133,262	9,073,165	9,495,626	9,522,085	9,109,418	9,373,637	9,329,462
Euribor projetés + 200 bps	11,449,873	11,509,863	11,578,705	9,487,598	9,931,177	10,283,473	10,190,592	10,475,930	10,744,640

	STRATEGIE H4			STRATEGIE H5			STRATEGIE H6		
	H4 Cap 0%	H4 Cap 2%	H4 Cap 2.5%	H5 Cap 0%	H5 Cap 2%	H5 Cap 2.5%	H6 Cap 0%	H6 Cap 2%	H6 Cap 2.5%
Euribor projetés - 200 bps	8,239,931	6,716,530	6,498,170	7,271,651	6,408,075	6,295,070	7,074,434	6,335,008	6,247,870
Euribor projetés	9,089,392	9,463,633	9,466,762	9,101,316	9,290,353	9,263,662	9,111,889	9,250,715	9,216,462
Euribor projetés + 200 bps	9,693,143	10,088,503	10,417,469	10,692,746	10,893,820	11,075,577	10,908,727	11,062,938	11,222,596

Synthèse simulation frais financiers

(sur la totalité de la dette, y compris coût des couvertures - approche TEG)



Tableaux d’amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche A1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche B1		Crédit d'Acquisition et de Refinancement - Tranche C		Crédit de Croissance Externe - A2		Crédit de Croissance Externe - B2		TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Cap 2.5% PALATINE	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	OBLIG COUV. : Crédit d'Acquisition et de Refi	OBLIG COUV. : Crédit de Croissance Externe Autorisé	H1 : OBLIGATION COUVERTURE GLOBALE
		Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD	Amort.	CRD							
01.07.2024	01.10.2024	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	0	0				0
01.10.2024	01.01.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000
01.01.2025	01.04.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000
01.04.2025	28.04.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	0	26,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000
28.04.2025	26.06.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	-2,500,000	2,500,000	-2,500,000	2,500,000	31,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000
26.06.2025	01.07.2025	0	10,600,000	0	7,950,000	0	7,950,000	-3,000,000	5,500,000	-3,000,000	5,500,000	37,500,000	15,900,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000
01.07.2025	01.10.2025	1,766,666	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	0	5,500,000	0	5,500,000	35,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000		14,840,000
01.10.2025	01.01.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	0	5,500,000	0	5,500,000	35,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000
01.01.2026	01.04.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	-2,000,000	7,500,000	-2,000,000	7,500,000	39,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000
01.04.2026	01.07.2026	0	8,833,334	0	7,950,000	0	7,950,000	0	7,500,000	0	7,500,000	39,733,334	14,840,000	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000
01.07.2026	01.10.2026	1,766,666	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	1,100,000	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	5,940,000	19,720,001
01.10.2026	01.01.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	0	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001
01.01.2027	01.04.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	0	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001
01.04.2027	01.07.2027	0	7,066,668	0	7,950,000	0	7,950,000	0	6,400,000	0	7,500,000	36,866,668	13,780,001	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001
01.07.2027	01.10.2027	1,766,666	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	12,720,001	12,720,001	60%	12,720,001	7,380,000	20,100,001
01.10.2027	01.01.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	0	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	0	0			7,380,000	7,380,000
01.01.2028	01.04.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	0	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	0	0			7,380,000	7,380,000
01.04.2028	01.07.2028	0	5,300,002	0	7,950,000	0	7,950,000	0	4,800,000	0	7,500,000	33,500,002	0	0			7,380,000	7,380,000
01.07.2028	01.10.2028	1,766,666	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0			6,420,000	6,420,000
01.10.2028	01.01.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	0	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0			1,800,000	1,800,000
01.01.2029	01.04.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	0	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0			1,800,000	1,800,000
01.04.2029	01.07.2029	0	3,533,336	0	7,950,000	0	7,950,000	0	3,200,000	0	7,500,000	30,133,336	0	0			1,800,000	1,800,000
01.07.2029	01.10.2029	1,766,666	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0			1,500,000	1,500,000
01.10.2029	01.01.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	0	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0				0
01.01.2030	01.04.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	0	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0				0
01.04.2030	01.07.2030	0	1,766,670	0	7,950,000	0	7,950,000	0	1,600,000	0	7,500,000	26,766,670	0	0				0
01.07.2030	01.10.2030	1,766,670	0	0	7,950,000	0	7,950,000	1,600,000	0	0	7,500,000	23,400,000	0	0				0
01.10.2030	01.01.2031	0	0	0	7,950,000	0	7,950,000	0	0	0	7,500,000	23,400,000	0	0				0
01.01.2031	01.04.2031	0	0	7,950,000	0	0	7,950,000	0	0	7,500,000	0	7,950,000	0	0				0
01.04.2031	01.07.2031	0	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0	7,950,000	0	0				0
01.07.2031	01.10.2031	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0	0	0	0	0				0

Tableaux d’amortissement

DATE DEPART	DATE FIN	TOTAL DETTE	COUVERTURE EXISTANTE Totale	% DETTE TOTALE	OBLIG COUV. : Crédit d'Acquisition et de Refi	OBLIG COUV. : Crédit de Croissance Externe Autorisé	H1 : OBLIGATION COUVERTURE GLOBALE	Minimum restant à couvrir	H2	H3	H4	H5	H1bis= H1 - Couv. Exist.	H2bis= H2 - Couv.Exist	H3bis= H3 - Couv.Exist	H4bis= H4 - Couv.Exist	H5bis= H5 - Couv.Exist	H6bis= H6 - Couv.Exist
01.07.2024	01.10.2024	26,500,000	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01.10.2024	01.01.2025	26,500,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01.01.2025	01.04.2025	26,500,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01.04.2025	28.04.2025	26,500,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
28.04.2025	26.06.2025	31,500,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26.06.2025	01.07.2025	37,500,000	15,900,000	60%	15,900,000		15,900,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01.07.2025	01.10.2025	35,733,334	14,840,000	60%	14,840,000		14,840,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
01.10.2025	01.01.2026	35,733,334	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000	6,600,000	35,733,334	35,733,334	35,733,334	26,800,001	6,600,000	20,893,334	20,893,334	20,893,334	11,960,000	17,320,000
01.01.2026	01.04.2026	39,733,334	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000	6,600,000	35,733,334	35,733,334	35,733,334	26,800,001	6,600,000	20,893,334	20,893,334	20,893,334	11,960,000	17,320,000
01.04.2026	01.07.2026	39,733,334	14,840,000	60%	14,840,000	6,600,000	21,440,000	6,600,000	35,733,334	35,733,334	35,733,334	26,800,001	6,600,000	20,893,334	20,893,334	20,893,334	11,960,000	17,320,000
01.07.2026	01.10.2026	36,866,668	13,780,001	60%	13,780,001	5,940,000	19,720,001	5,940,000	32,866,668	32,866,668	32,866,668	24,650,001	5,940,000	19,086,667	19,086,667	19,086,667	10,870,000	15,800,000
01.10.2026	01.01.2027	36,866,668	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001	8,340,000	32,866,668	32,866,668	32,866,668	24,650,001	8,340,000	19,086,667	19,086,667	19,086,667	10,870,000	12,513,334
01.01.2027	01.04.2027	36,866,668	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001	8,340,000	32,866,668	32,866,668	32,866,668	24,650,001	8,340,000	19,086,667	19,086,667	19,086,667	10,870,000	12,513,334
01.04.2027	01.07.2027	36,866,668	13,780,001	60%	13,780,001	8,340,000	22,120,001	8,340,000	32,866,668	32,866,668	32,866,668	24,650,001	8,340,000	19,086,667	19,086,667	19,086,667	10,870,000	12,513,334
01.07.2027	01.10.2027	33,500,002	12,720,001	60%	12,720,001	7,380,000	20,100,001	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	7,380,000	17,280,001	17,280,001	17,280,001	9,780,000	11,280,000
01.10.2027	01.01.2028	33,500,002	0			7,380,000	7,380,000	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	18,000,001
01.01.2028	01.04.2028	33,500,002	0			7,380,000	7,380,000	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	18,000,001
01.04.2028	01.07.2028	33,500,002	0			7,380,000	7,380,000	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	7,380,000	30,000,002	30,000,002	30,000,002	22,500,002	18,000,001
01.07.2028	01.10.2028	30,133,336	0			6,420,000	6,420,000	6,420,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	6,420,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	16,280,002
01.10.2028	01.01.2029	30,133,336	0			1,800,000	1,800,000	1,800,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	1,800,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	10,853,334
01.01.2029	01.04.2029	30,133,336	0			1,800,000	1,800,000	1,800,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	1,800,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	10,853,334
01.04.2029	01.07.2029	30,133,336	0			1,800,000	1,800,000	1,800,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	1,800,000	27,133,336	27,133,336	27,133,336	20,350,002	10,853,334
01.07.2029	01.10.2029	26,766,670	0			1,500,000	1,500,000	1,500,000	24,266,670	24,266,670	24,266,670	18,200,003	1,500,000	24,266,670	24,266,670	24,266,670	18,200,003	9,706,668
01.10.2029	01.01.2030	26,766,670	0				0	0	24,266,670	0	24,266,670	0	0	24,266,670	0	24,266,670	0	0
01.01.2030	01.04.2030	26,766,670	0				0	0	24,266,670	0	24,266,670	0	0	24,266,670	0	24,266,670	0	0
01.04.2030	01.07.2030	26,766,670	0				0	0	24,266,670	0	24,266,670	0	0	24,266,670	0	24,266,670	0	0
01.07.2030	01.10.2030	23,400,000	0				0	0	21,400,000	0	21,400,000	0	0	21,400,000	0	21,400,000	0	0
01.10.2030	01.01.2031	23,400,000	0				0	0	21,400,000	0	0	0	0	21,400,000	0	0	0	0
01.01.2031	01.04.2031	7,950,000	0				0	0	7,950,000	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0
01.04.2031	01.07.2031	7,950,000	0				0	0	7,950,000	0	0	0	0	7,950,000	0	0	0	0
01.07.2031	01.10.2031	0	0				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Clauses contractuelles

Financement

Daté : 1^{er} juillet 2024

FM/OPEN-1/GALI
L_LIVE_EMEA2-103626646v3

Contrat de Prêt Senior

entre

LEVEL UP
en qualité d'Emprunteur

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE COTE
D'AZUR
en qualité d'Arrangeur Mandaté et de Coordinateur

BANQUE PALATINE
en qualité d'Arrangeur Mandaté, de Coordinateur, d'Agent Senior et d'Agent
des Sûretés

EIFFEL INVESTMENT GROUP
en qualité de Coordinateur et de Coordinateur ESG

ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS
BNP PARIBAS
CREDIT LYONNAIS
LA BANQUE POSTALE
en qualité d'Arrangeurs

et

LES ENTITÉS DONT LA LISTE FIGURE EN ANNEXE 1
en qualité de Prêteurs Initiaux

d'un montant maximal global de 41.500.000 EUR relatif notamment au
financement partiel de l'acquisition des sociétés LUCKYSTAR et FOOFOOT.

Simmons & Simmons LLP
21 rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris
France

T +33 (0)1 53 29 16 29
F +33 (0)1 53 29 16 30 Palais J031

**simmons
simmons**



PLAYERS

Clauses contractuelles

Financement

2. CRÉDITS SENIOR

2.1 Crédits Senior

Sous réserve des termes et conditions du Contrat, les Prêteurs Senior consentent à l'Emprunteur dans la limite du Total des Engagements, soit 41.500.000 EUR à la Date de Signature :

- (A) le Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant global maximum égal à la somme des Engagements au titre de la Tranche A1, de la Tranche B1 et de la Tranche C, soit 26.500.000 EUR à la Date de Signature ; et
- (B) le Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés d'un montant global maximum égal à la somme des Engagements au titre de la Tranche A2 et de la Tranche B2, soit 15.000.000 EUR à la Date de Signature.

« **Date de Signature** » désigne la date de signature du Contrat.

« **Tranche A** » désigne la tranche A1, la Tranche A2 ou la Tranche A3.

« **Tranche A1** » désigne la tranche A1 du Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant maximum en principal de 10.600.000 EUR.

« **Tranche A2** » désigne la tranche A2 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés d'un montant maximum en principal de 7.500.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés sera composé de la Tranche A2 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche A3** » désigne la tranche A3 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé d'un montant maximum en principal de 10.000.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé (sous réserve de sa confirmation dans le respect des stipulations de l'Article 2.2) sera composé de la Tranche A3 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche B** » désigne la tranche B1, la Tranche B2 ou la Tranche B3.

« **Tranche B1** » désigne la tranche B1 du Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant maximum en principal de 7.950.000 EUR.

« **Tranche B2** » désigne la tranche B2 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés d'un montant maximum en principal de 7.500.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés sera composé de la Tranche B2 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche B3** » désigne la tranche B3 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé d'un montant maximum en principal de 10.000.000 EUR, étant précisé que chaque Tirage au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé (sous réserve de sa confirmation dans le respect des stipulations de l'Article 2.2) sera composé de la Tranche B3 à hauteur de 50,00% du montant dudit Tirage.

« **Tranche C** » désigne la tranche C du Crédit d'Acquisition et de Refinancement d'un montant maximum en principal de 7.950.000 EUR.

Clauses contractuelles

6. REMBOURSEMENT NORMAL DES PRÊTS SENIOR

6.1 Remboursement normal du Prêt d'Acquisition et de Refinancement

- (A) L'Emprunteur remboursera la Tranche A1 à hauteur des montants et aux dates stipulés dans l'échéancier ci-dessous.

Date de Remboursement de la Tranche A1	Principal Dû (EUR)
1 ^{er} juillet 2025	1.766.666
1 ^{er} juillet 2026	1.766.666
1 ^{er} juillet 2027	1.766.666
1 ^{er} juillet 2028	1.766.666
1 ^{er} juillet 2029	1.766.666
Date de Remboursement Finale de la Tranche A, soit le 1 ^{er} juillet 2030	1.766.670

- (B) L'Emprunteur remboursera la Tranche B1 en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B, soit le 1^{er} janvier 2031.
- (C) L'Emprunteur remboursera la Tranche C en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche C, soit le 1^{er} juillet 2031.
- (D) Tout montant du Prêt d'Acquisition et de Refinancement remboursé le sera à titre définitif.

« **Date de Remboursement de la Tranche A** » désigne une Date de Remboursement de la Tranche A1, une Date de Remboursement de la Tranche A2 ou une Date de Remboursement de la Tranche A3.

« **Date de Remboursement de la Tranche A1** » désigne, s'agissant de la Tranche A1, chacune des dates figurant dans la colonne « Date de Remboursement de la Tranche A1 » du tableau au paragraphe (A) de l'Article 6.1.

« **Date de Remboursement de la Tranche A2** » désigne, s'agissant de la Tranche A2, chacune des dates visées à l'Article 6.2.

« **Date de Remboursement de la Tranche A3** » désigne, s'agissant de la Tranche A3, chacune des dates visées à l'Article 6.3.

« **Date de Remboursement de la Tranche B** » désigne, s'agissant de la Tranche B, la date tombant 6 ans et 6 mois après la Date de Réalisation, ou le Jour Ouvré précédent si cette date n'est pas un Jour Ouvré.

« **Date de Remboursement de la Tranche C** » désigne, s'agissant de la Tranche C, la date du septième anniversaire de la Date de Réalisation, ou le Jour Ouvré précédent si cette date n'est pas un Jour Ouvré.

« **Date de Remboursement Finale de la Tranche A** » désigne, s'agissant de la Tranche A, la date du sixième anniversaire de la Date de Réalisation, ou le Jour Ouvré précédent si cette date n'est pas un Jour Ouvré.

« **Période de Tirage** » désigne la période au cours de laquelle l'Emprunteur peut utiliser un Crédit Senior, soit :

- (A) s'agissant du Crédit d'Acquisition et de Refinancement, la période commençant à courir à compter de la Date de Signature et se terminant à la plus rapprochée des dates suivantes (incluses) : (1) le 30 septembre 2024 ou (2) le cas échéant, la date à laquelle le Crédit d'Acquisition et de Refinancement a été intégralement utilisé ou annulé ;
- (B) s'agissant du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés, la période commençant à courir à compter de la Date de Réalisation (inclus) et se terminant à la date tombant 36 mois après la Date de Réalisation ; et
- (C) s'agissant de tout Montant Confirmé Définitif la période commençant à courir à compter de la Date de Confirmation y afférente (inclus) et se terminant à la date tombant 36 mois après la Date de Réalisation,

Remboursement

Clauses contractuelles

Remboursement

6.2 Remboursement normal des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés

- (A) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés effectués pendant la période s'étendant depuis la Date de Réalisation (inclus) jusqu'à la première date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Première Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A2, en 5 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Première Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B2, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.
- (B) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés effectués pendant la période s'étendant depuis le lendemain de la Première Date de Consolidation (inclus) jusqu'à la deuxième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Deuxième Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A2, en 4 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Deuxième Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B2, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.
- (C) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés effectués pendant la période s'étendant depuis le lendemain de la Deuxième Date de Consolidation (inclus) jusqu'à la troisième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Troisième Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A2, en 3 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Troisième Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B2, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.

6.3 Remboursement normal des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé

- (A) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé effectués pendant la période s'étendant depuis la Date de Réalisation (inclus) jusqu'à la première date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Première Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A3, en 5 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Première Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B3, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.
- (B) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé effectués pendant la période s'étendant depuis le lendemain de la Première Date de Consolidation (inclus) jusqu'à la deuxième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Deuxième Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A3, en 4 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Deuxième Date de Consolidation et pour la dernière fois à la Date de Remboursement Finale de la Tranche A et (2) s'agissant de la Tranche B3, en une seule fois à la Date de Remboursement de la Tranche B.
- (C) L'ensemble des Tirages au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé effectués pendant la période s'étendant depuis le lendemain de la Deuxième Date de Consolidation (inclus) jusqu'à la troisième date anniversaire de la Date de Réalisation (inclus) sera consolidé à compter de la fin de cette période (la « **Troisième Date de Consolidation** »). Le montant ainsi consolidé sera remboursé (1) s'agissant de la Tranche A3, en 3 annuités d'un montant égal à chaque date anniversaire de la Troisième Date de Consolidation et pour la dernière

Clauses contractuelles

Intérêts

10. INTÉRÊTS

10.1 Calcul des intérêts

- (A) Le taux servant de base au calcul des intérêts courus sur chaque Prêt Senior pour toute Période d'Intérêts, sera le taux annuel, exprimé en pourcentage, égal à la somme :
- (1) de la Marge applicable ; et
 - (2) de l'EURIBOR pour la Période d'Intérêts en question (ou, le cas échéant, s'agissant de la première Période d'Intérêts à compter de la Date de Réalisation, l'ESTR).
- (B) Les intérêts au titre des Prêts Senior seront calculés par référence à des Périodes d'Intérêts successives déterminées conformément aux stipulations de l'Article 11.1.
- (C) Les intérêts seront calculés par l'Agent Senior sur la base (1) du nombre exact de jours écoulés au cours de la Période d'Intérêts concernée (le premier jour de chaque Période d'Intérêts étant inclus et le dernier jour exclu) divisé par trois cent soixante (360) et (2) de l'encours du Prêt Senior concerné au premier jour de la Période d'Intérêts considérée.
- (D) Dans l'hypothèse où l'encours d'un Prêt Senior augmenterait ou diminuerait au cours d'une Période d'Intérêts du fait, notamment, de l'incorporation d'intérêts capitalisés ou d'un remboursement intervenant à une date autre qu'une date de paiement d'intérêts établie conformément à l'Article 10.2, le calcul ci-dessus s'effectuera en prenant en compte cette augmentation ou cette diminution de l'encours du Prêt Senior concerné au cours de la Période d'Intérêts considérée sur une base *pro rata temporis*.

« EURIBOR » désigne :

- (A) le Taux Écran applicable, à 11h00 (heure de Bruxelles), le Jour de Fixation, pour des dépôts en Euro d'une durée équivalente à celle de la Période d'Intérêts du Prêt Senior considéré ; ou
- (B) tel qu'autrement déterminé conformément à l'Article 12.1,

et si, dans l'un ou l'autre de ces deux cas, ce taux est inférieur à zéro, l'EURIBOR sera considéré comme égal à zéro.

« Marge » désigne la Marge Initiale, telle qu'éventuellement modifiée conformément à l'Article 12.7 et à l'Article 12.8.

« Marge Initiale » désigne :

- (A) en ce qui concerne la Tranche A1 et la Tranche A2, 2,25 % par an ;
- (B) en ce qui concerne la Tranche B1 et la Tranche B2, 2,75 % par an ;
- (C) en ce qui concerne la Tranche C, 4,25 % par an ;
- (D) en ce qui concerne la Tranche A3 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé (sous réserve de sa confirmation dans le respect des stipulations de l'Article 2.2), la marge déterminée en fonction du niveau du Ratio de Levier conformément aux stipulations de l'Article 12.7, à la date de confirmation du montant concerné de la Tranche A3 ; et
- (E) en ce qui concerne la Tranche B3 du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés Non Confirmé (sous réserve de sa confirmation dans le respect des stipulations de l'Article 2.2), la marge déterminée en fonction du niveau du Ratio de Levier conformément aux stipulations de l'Article 12.7, à la date de confirmation du montant concerné de la Tranche B3.

Clauses contractuelles

Intérêts

11. PERIODES D'INTERETS

11.1 Choix des Périodes d'Intérêts

- (A) La première Période d'Intérêts relative à un Prêt Senior aura une durée convenue entre l'Agent Senior et l'Emprunteur.
- (B) Après la première Période d'Intérêts (sous réserve du paragraphe (B) ci-dessus et des autres stipulations du présent Article 11.1), chaque Période d'Intérêts aura une durée de 3 mois, ou toute autre durée convenue entre l'Emprunteur et l'Agent Senior et visant à faire coïncider une Date de Paiement d'Intérêts avec une Date de Consolidation.
- (C) Aucune Période d'Intérêts ne pourra avoir une durée allant au-delà de :
 - (1) la Date de Remboursement Finale de la Tranche A (s'agissant de la Tranche A), étant précisé que la durée de chaque Période d'Intérêts relative à la Tranche A sera le cas échéant réduite de façon à faire coïncider son dernier jour avec une Date de Remboursement de la Tranche A ;
 - (2) la Date de Remboursement de la Tranche B (s'agissant de la Tranche B) ;
 - (3) la Date de Remboursement de la Tranche C (s'agissant de la Tranche C).

12.7 Ajustement de la Marge

- (A) La Marge applicable aux Prêts Senior sera révisée semestriellement, et pour la première fois pour la Période de Calcul se terminant le 30 juin 2025, à la baisse ou à la hausse en fonction du niveau du Ratio de Levier indiqué dans le Certificat de Conformité Annuel ou, selon le cas, le Certificat de Conformité Semestriel, pour la Période de Calcul concernée, conformément au tableau ci-dessous :

Ratio de Levier (« R1 ») Niveau	Tranches A1, A2 et A3 Marge applicable (%)	Tranches B1, B2 et B3 Marge applicable (%)	Tranche C Marge applicable (%)
$R1 > 3,50x$	2,50	3,00	4,50
$3,50x < R1 \leq 2,50x$	2,25	2,75	4,25
$2,50x < R1 \leq 1,50x$	2,00	2,50	4,00
$R1 \leq 1,50x$	1,75	2,25	3,75

Clauses contractuelles

Obligation de couverture

23.24 Contrats de Couverture

- (A) L'Emprunteur s'engage à conclure avec une ou plusieurs Banques de Couverture, un ou plusieurs Contrats de Couverture permettant de couvrir l'Emprunteur contre une hausse de l'EURIBOR 3 mois de plus de 1,5% par rapport à son niveau au Jour de Fixation relatif à la première Période d'Intérêts pour une durée minimum de 3 ans et portant sur un montant notionnel minimum égal à la somme de (i) 60 % du Prêt d'Acquisition et de Refinancement, devant être conclu dans les 6 mois de la Date de Réalisation, et (ii) 60% des montants mis à disposition de l'Emprunteur au titre du Crédit de Croissance Externe / Investissements Autorisés à cette date, devant être conclus dans les 3 mois suivant chaque Date de Consolidation.
- (B) Le Contrat et le(s) Contrat(s) de Couverture seront des contrats distincts, et la résiliation du/des Contrat(s) de Couverture se fera conformément aux stipulations du/desdits Contrats de Couverture et pourra se traduire par le paiement d'un solde de résiliation en faveur ou en défaveur de l'Emprunteur.
- (C) l'Emprunteur s'engage (i) à conclure les Contrats de Couverture avec les Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés, dès lors que les termes et conditions financiers proposés par les Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés (selon le cas) sont substantiellement similaires à ceux proposés par des établissement de crédit tiers non partie au Contrat, et (ii) à donner aux Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés (selon le cas), la possibilité de s'aligner sur les termes et conditions financiers proposés par des établissement de crédit tiers non partie au Contrat, lorsque ces termes sont plus favorables à l'Emprunteur que ceux proposés par les Prêteurs Senior et/ou leurs Affiliés.

« **Banques de Couverture** » désigne les institutions financières ayant conclu un ou plusieurs Contrats de Couverture et ayant adhéré au Contrat de Subordination en qualité de Banque(s) de Couverture.

Clauses contractuelles

Défaut croisé

(D) Défaut croisé :

- (1) La survenance d'un cas d'exigibilité (quelle que soit sa dénomination) au titre de toute Dette Financière contractée par l'Emprunteur (ou, le cas échéant, sa Filiale ayant procédé à l'Acquisition Autorisée) à l'échéance prévue ou à l'issue d'un délai de grâce au titre des Documents d'Acquisition ou, le cas échéant, des Documents d'Acquisition Autorisée (sauf si ce défaut ou cette déclaration résulte d'une interdiction de paiement en application du Contrat de Subordination).
- (2) La survenance d'un cas d'exigibilité (quelle que soit sa dénomination) au titre de toute Dette Financière (autres que celles contractées au titre des Documents Contractuels ou des dettes fournisseurs) contractée par une Société du Groupe à l'échéance prévue ou à l'issue de tout délai de grâce applicable dans la mesure où le montant global des Dettes Financières susceptibles d'être déclarées exigibles par anticipation ou déclarées exigibles par anticipation, est supérieur à 100.000 EUR.
- (3) Le défaut de paiement, au titre de toute dette fournisseurs contractée par une Société du Groupe à l'échéance prévue ou à l'issue de tout délai de grâce applicable dans la mesure où le montant global des dettes fournisseurs impayées, est supérieur à 250.000 EUR.

Swap de taux (payeur de taux fixe contre variable):

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année. Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

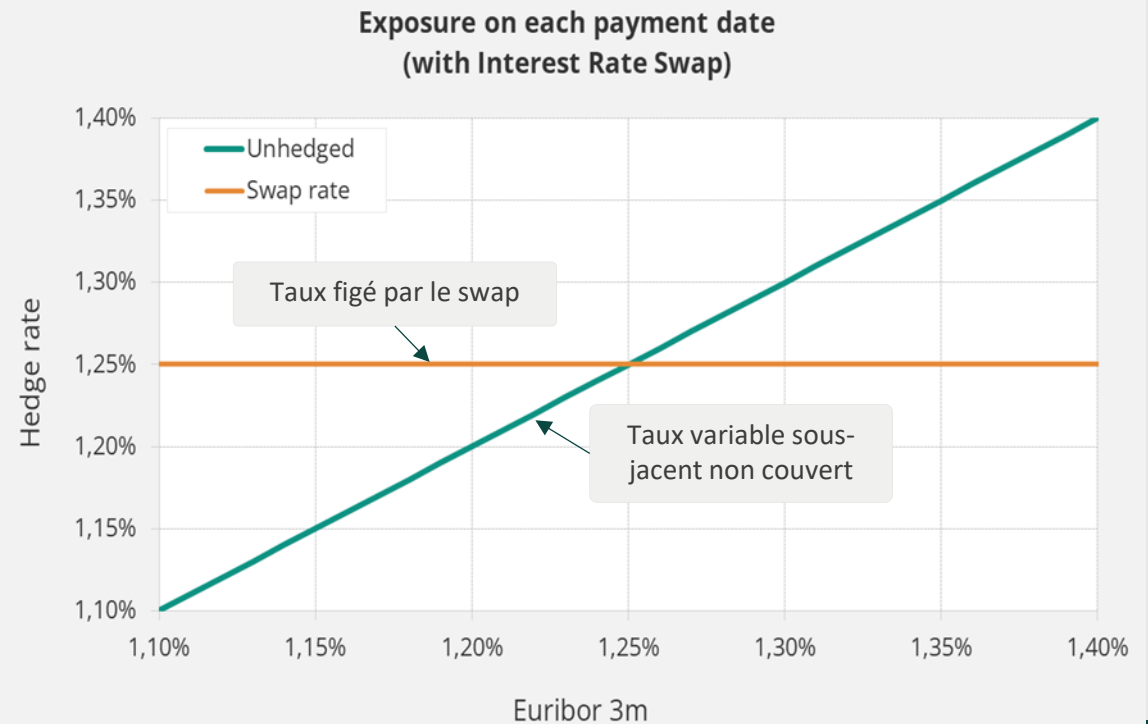
- Coût nul (pas de prime à payer)
- Les charges financières sont connues à l'avance

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables des taux;
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement anticipé.
- Produit simple mais risqué en cas de réduction de l'exposition sous-jacente (réduction de dette par ex.) ou de déboucement de la couverture dans un scénario de valorisation négative (mark to market).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative). Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Fiches produits

Achat de cap de taux:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap.

Avantages:

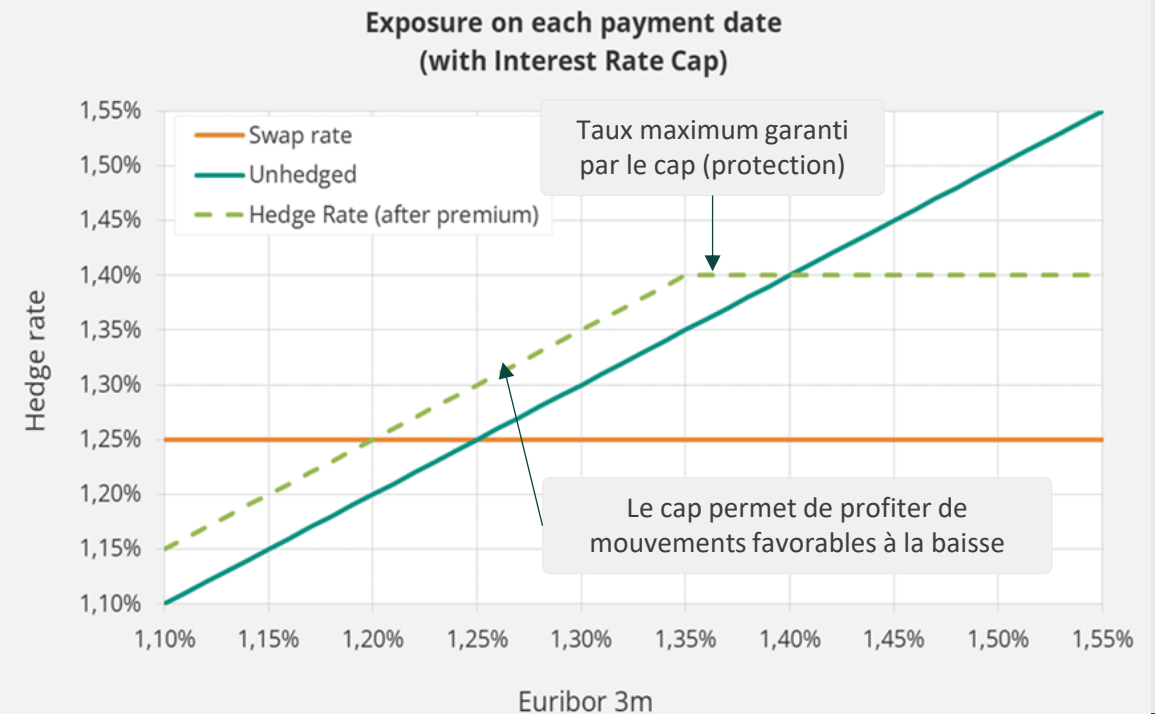
- Opportunité de profiter d'un taux bas si celui-ci reste inférieur au cours d'exercice du cap;
- Flexibilité totale pour revendre la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au-delà de la prime payée.

Inconvénients:

- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit recommandé dans le contexte actuel.
Ce produit prend en compte les planchers sur les financements



Fiches produits

Tunnels / Collars d'options:

Engagement ferme de payer un flux à taux fixe à une fréquence et pendant une durée déterminée, en échange d'un flux reçu correspondant au taux variable. La périodicité de l'indice de taux variable détermine le nombre de paiements par année.

Le net des deux flux peut être positif ou négatif à chaque période.

Avantages:

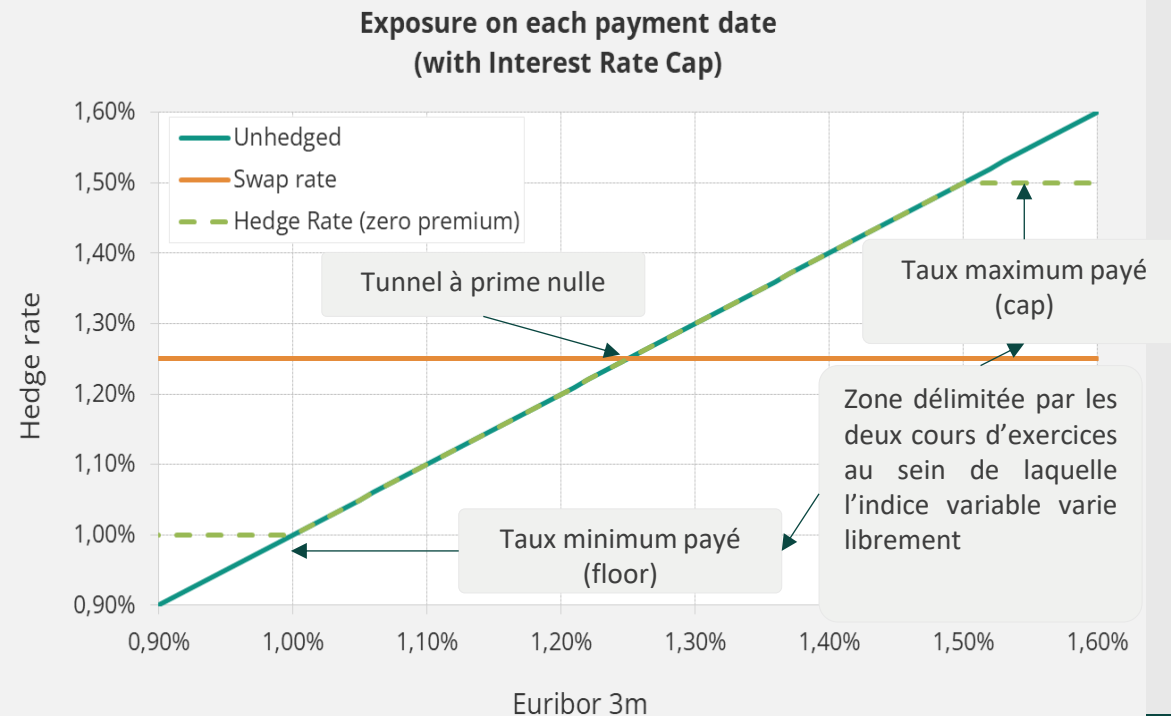
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice jusqu'au niveau du floor (plancher);
- Financement de l'option achetée par l'option vendue.

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative).
Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne garantit plus un taux de financement dans un contexte de taux négatifs pour un financement dont l'indice (Euribor ou autre) est « flooré »



Cap avec barrière désactivante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit une barrière dite désactivante, le produit se désactive et aucun flux n'est alors échangé.

Avantages:

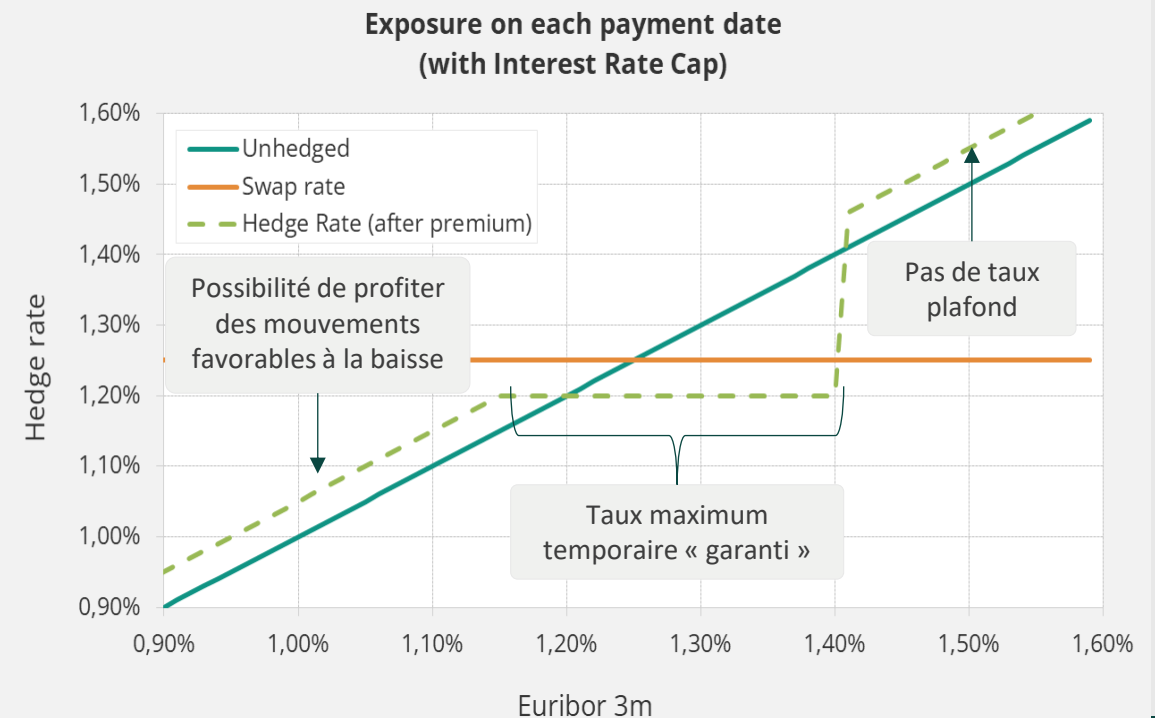
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique

Inconvénients:

- Risque de perte en cas de déboucllement anticipé et de baisse des taux (comme pour un swap).

Graphique illustratif: données non actualisées

Produit qui ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Fiches produits

Cap avec barrière activante:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur à la barrière dite activante. Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours de la barrière activante. Tant que le taux sous-jacent reste sous la barrière activante, aucun flux n'est échangé.

Avantages:

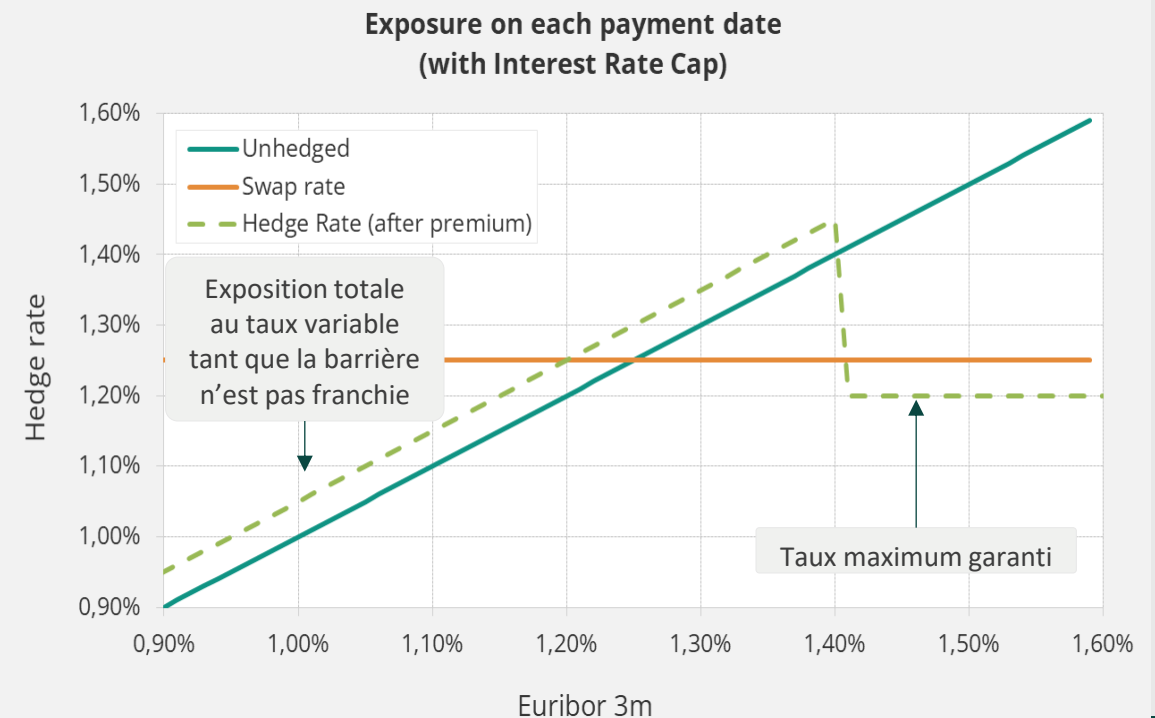
- Protection au-delà de la barrière activante au cours d'exercice du cap;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins couteuse qu'un cap classique.

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car le plus souvent les marges bancaires dégradent sa performance.



Fiches produits

Cap Spread:

Droit de recevoir un flux si l'indice de taux sous-jacent (couvert) est supérieur au cours d'exercice du cap (strike). Le flux reçu correspondra alors à la différence entre le taux variable et le taux fixe, multiplié par le notionnel. Dans le cadre d'un financement, ce flux a pour effet d'annuler ce qui aurait dû être payé sur le sous-jacent au-delà du cours d'exercice du cap. Si le taux sous-jacent franchit le cours d'exercice du cap vendu, l'exposition au taux sous-jacent est quasi totale (retraitée de l'écart entre les 2 cours d'exercices).

Avantages:

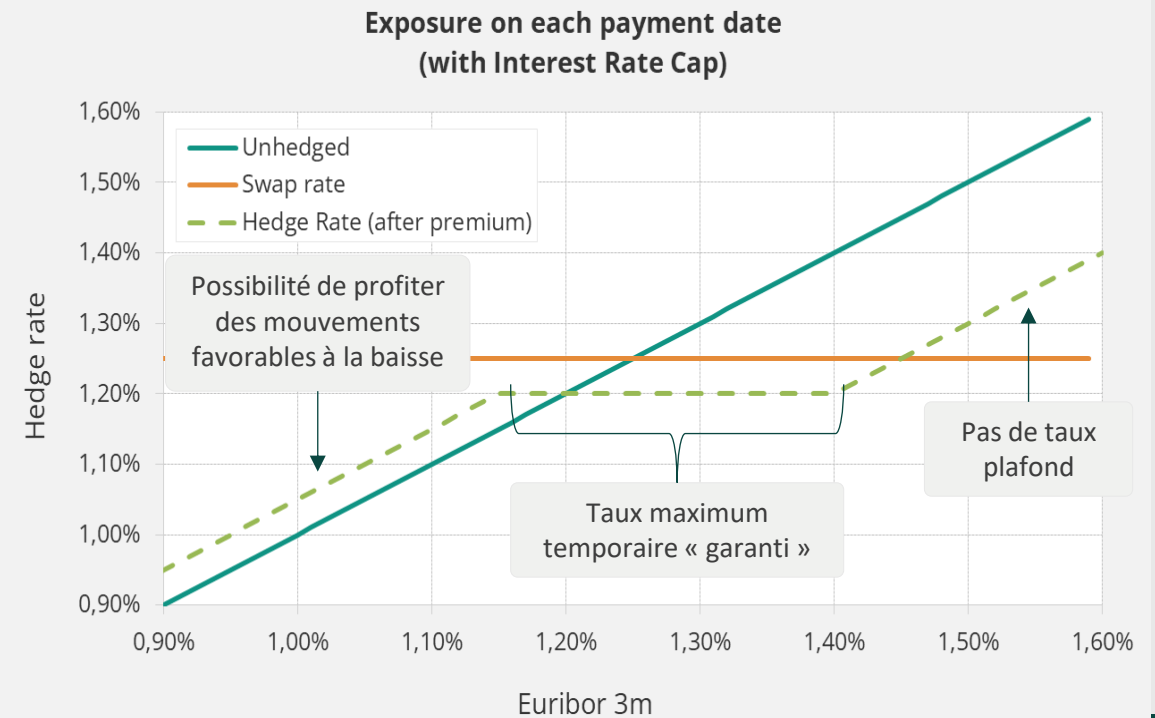
- Protection au-delà du cours d'exercice du cap acheté;
- Opportunité de profiter d'une baisse de l'indice de référence
- Stratégie moins coûteuse qu'un cap classique (financement partiel de l'option achetée par l'option vendue).

Inconvénients:

- Exposition plus importante au risque haussier du taux variable qu'un cap classique

Graphique illustratif: données non actualisées

Nous ne recommandons pas ce produit car il ne procure aucun taux plafond garanti. Ce n'est pas une couverture.



Informations

KERIUS Finance SAS

17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le n°13000716 au titre des activités de **Conseiller en Investissements Financiers**, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers .

KERIUS Finance Suisse SARL

Chemin de Blandonnet 2,
1214 Vernier - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève IDE CHE-460.735.969

Numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire : s.rouzaire@kerius-finance.com

Solal Huard : s.huard@kerius-finance.com

Marion Dondin : m.dondin@kerius-finance.com

Avertissement - Disclaimer

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE.

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.



PLAYERS